

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire:—FEUILLETON, André Lambert, (suite).—Les Mariages de l'Annonciade.—CRITIQUE, Les Anglais dans l'Inde.—Un Voyage au Saguenay.—Variétés.

FEUILLETON.

André Lambert.

(Suite.)

Ainsi qu'elle avait accoutumé de le faire, Mme de Lucenay, après avoir quitté sa toilette de cérémonie, revêtit un peignoir, et, comme le marquis devait rentrer bientôt, elle fit appeler André. Il obéit et rendit ses comptes à la marquise avec exactitude. Il y avait cependant en lui une sorte d'agitation qui n'était pas habituelle ; sa parole était sèche et tremblante. Antoinette remarqua ces symptômes, et lui demanda avec intérêt s'il souffrait.

—En effet, Mme la marquise, répondit André, saisissant l'occasion qui lui était offerte d'aborder la question. Oui, depuis quelque temps, je souffre, je suis malade.

—Et vous ne me disiez rien ?

—Non, Madame, j'aurais craint de vous importuner. D'ailleurs, le mal que j'ai ne se guérit pas.

—Que voulez-vous dire ? demanda Antoinette étonnée.

—André hésitait à répondre ; enfin, rassemblant tout son courage :

—J'ai à vous dire, Mme la marquise, que je ne suis pas digne des bontés que vous avez eues pour moi ; qu'à ces bontés, à tout l'intérêt dont vous m'avez honoré, je ne sais répondre que par l'ingratitude ; qu'enfin j'attendais votre retour, ce soir, pour vous demander la permission de quitter cette maison.

Les premières paroles d'André s'étaient péniblement échappées de ses lèvres ; peu à peu, il s'était animé et avait fini par s'exprimer avec véhémence.

De moi ou de mes gens, qui donc ici vous a blessé ? demanda Antoinette surprise et émue.

—De vous, Madame, je vous l'ai dit, je n'ai reçu que des bontés ; de vos gens, je n'ai pas à me plaindre ; mais il faut que je parte.

—Eh bien ! dit Antoinette, persuadée que quelque contrariété était la seule cause du brusque projet d'André, la nuit, dit-on, porte conseil ; réfléchissez toute cette nuit, et si vous persistez à vouloir me quitter, nous en reparlerons demain.

André, plus troublé à mesure que la marquise lui témoignait plus d'intérêt, sentit que s'il fallait ajourner sa résolution, il n'aurait plus la force de l'exécuter ; il insista.

—Eh bien ! dit Antoinette, avouez-moi franchement pourquoi vous voulez me quitter. Voyons, ajouta-t-elle en souriant, avez-vous laissé à Montpezat quelque affection dont le souvenir vous tourmente.

A cette question inattendue, André regarda Antoinette avec stupeur. Alors, il se fit dans l'esprit de cet homme un étrange désordre. En voyant la jeune femme qui lui par-

lait d'une voix si douce, dont les lèvres souriaient avec tant de grâce, dont les yeux semblaient lire dans son âme, à lui André, il se figura qu'Antoinette avait deviné son amour, qu'elle le partageait, l'encourageait et en sollicitait l'aveu. Dans cette espèce de délire fébrile, il se précipita aux genoux de la marquise, lui dit ses souffrances, ses combats, ses remords, son amour enfin, avec ces paroles ardentes que la passion sait amener sur les lèvres les moins éloquents, avec cet accent profond et sympathique dont l'amour vrai a seul le secret, qu'on peut parodier, mais qu'on n'imité point. En entendant ces paroles et cet aveu d'un amour qu'elle n'avait pas deviné, la jeune femme bouleversée et effrayée par la présence de cet homme qu'elle crut un instant sans raison et frénétique, poussa un cri d'épouvante et tomba évanouie.

Au cri de Mme de Lucenay accoururent ses femmes et le marquis. Celui-ci, voyant Antoinette étendue sans mouvement et un homme qui s'était retiré dans l'ombre, mit l'épée à la main et s'avança vers l'étranger. André était de taille à ne pas craindre, même sans armes, un ennemi comme le marquis. Mais la frayeur, le cri d'Antoinette avaient dissipé le délire auquel il venait de céder. Avec cette merveilleuse lucidité que les vrais courages retrouvent en face des dangers, il avait compris sa faute et résolu de la réparer autant que possible. Au lieu donc de chercher à fuir ou à résister, il s'avança vers le marquis et se remit en son pouvoir.

—Que faisiez-vous ici, lui demanda M. de Lucenay toujours menaçant ?

—Vous le voyez, dit André en jetant aux pieds du marquis une poignée de bijoux. C'étaient les diamans qu'Antoinette avait quittés en rentrant et qu'André avait pris au moment où l'on était entré.

—Un vol, s'écria M. de Lucenay, qui ne put dissimuler sa surprise.

André baissa la tête et ne répondit point.

Pendant ce temps, les domestiques de l'hôtel, appelés par une des femmes de la marquise, étaient accourus. Tandis que l'on prodiguait des soins à Antoinette, toujours évanouie, le marquis fit conduire André dans une chambre écartée, où il fut enfermé.

Gardé à vue pendant toute la nuit, André fut, le lendemain matin, livré à la justice. On lui fit subir un interrogatoire, dans lequel il déclara qu'au moment de quitter la marquise il n'avait pu résister à la tentation de s'emparer des bijoux déposés sur un meuble voisin. Mme de Lucenay avait voulu s'opposer à son projet, en essayant de le rappeler à lui-même. Emporté par sa mauvaise pensée, il avait repoussé violemment la marquise, qui tentait de le retenir. Aux cris qu'elle avait poussés en tombant, on était accouru, et on l'avait arrêté encore muni des diamans qu'il avait voulu dérober. André fit cette déclaration avec une simplicité si ferme que le magistrat ne dut point en soupçonner la sincérité.

M. de Lucenay était bien loin aussi de se douter de la vérité. Lorsque Antoinette était revenue de son évanouissement, le mé-

decin qu'on avait appelé, mis au courant des faits par le marquis, prescrivit le repos le plus absolu ; et recommanda de ne point parler à la malade des événements qui avaient eu lieu. Restée seule avec M. de Lucenay, qui avait voulu veiller auprès d'elle, Antoinette ne put se défendre d'interroger son mari au sujet d'André ; elle ignorait complètement l'étrange conduite tenue par celui-ci au moment de l'arrivée du marquis. Les paroles, l'action d'André l'avaient frappée de surprise et d'effroi ; mais, le premier instant d'épouvante passé, lorsque le coupable n'était plus devant elle, elle était tentée d'attribuer sa conduite à un délire passager plutôt qu'à une tentative criminelle, et n'y voyait qu'une offense pour laquelle elle se sentait plus d'indulgence que de sévérité.

Tout au contraire, M. de Lucenay se sentait devenir plus impitoyable envers André. Dans le premier mouvement de surprise qu'il avait éprouvée, cet homme lui avait paru peut-être plus malheureux que coupable ; mais, en réfléchissant à la position relativement brillante que Mme de Lucenay lui avait faite, aux facilités qu'il avait eues de détourner une partie de l'argent qu'on lui confiait pour le distribuer en secours, il ne pouvait s'empêcher de condamner sévèrement l'ingratitude de son ancien serviteur, et se promettait de poursuivre le châtimement de son crime avec d'autant plus de rigueur qu'il n'y trouvait pas d'explication satisfaisante.

Antoinette cherchait donc, dans ses questions, à atténuer la faute d'André. M. de Lucenay voulait d'abord éviter de répondre ; la marquise insistant, il le fit d'abord d'une manière évasive ; lorsque, pressé plus vivement, il annonça l'arrestation d'André, la surprise de sa femme fut telle qu'il crut devoir lui demander si elle jugeait qu'on dût agir autrement à l'égard d'un voleur.

—Un voleur, André ! s'écria la marquise ; mais qui a dit cela ?

—Lui-même ; il tenait encore vos diamans lorsqu'on l'a arrêté.

—Mes diamans dans les mains d'André ; je ne vous comprends pas ; il y a quelque terrible méprise.

Le marquis raconta alors ce qui était arrivé. A l'étonnement, à l'émotion qu'il vit passer tour-à-tour sur le visage de sa femme, il soupçonna qu'André avait déguisé la vérité ; mais cette vérité, quelle était-elle ? Tandis qu'il la cherchait péniblement, Antoinette, après avoir réfléchi, pensant qu'à près tout le récit fidèle des faits ne pouvait avoir d'autre effet pour André que de le faire congédier, Antoinette se décida à raconter sommairement la scène du soir. Cette franchise n'eut pas le résultat qu'elle espérait. M. de Lucenay, furieux de l'audace d'André, crut démêler dans les expressions de la marquise le désir d'excuser le coupable, et il eut la mauvaise pensée d'attribuer ce mouvement de générosité à un sentiment moins pur. Il aimait réellement sa femme et n'imaginait certainement pas qu'elle pût éprouver pour son domestique une affection qui ne fût pas avouable ; mais il vivait dans un temps et dans un monde où l'on ne professait pas une grande estime pour la dignité du caractère des femmes. Il se laissa facilement aller à

penser que les hommages d'André, si bas que l'homme fût placé, si offensants qu'en eût pu être l'expression, avaient flatté l'instinct de coquetterie et d'amour-propre dont les hommes d'alors faisaient le fond de la nature féminine. Sa colère s'accrut et il jura de se venger.

Sous l'empire de ces mauvaises dispositions, il se rendit chez un ministre influent auprès duquel il était fort bien veu ; racontant alors le crime dont André s'était accusé, il exprima la crainte que l'instruction judiciaire ne produisît un éclat fâcheux dont le retentissement pourrait avoir de désagréables conséquences pour sa famille. Par ce motif, il sollicitait contre le coupable une lettre de cachet au moyen de laquelle une détention perpétuelle satisfaisait tout à la fois à la vindicte légale et à la considération d'une famille honorable. André gagnait encore à cette mesure, car la détention perpétuelle était une peine moins dure que celle des galères, qu'il n'eût point évitée : il n'en fallait pas tant alors pour disposer de la vie d'un homme. La lettre de cachet fut accordée. Le jour même, André, enlevé de sa prison, fut transféré à la Bastille pour n'en plus sortir.

Lorsqu'Antoinette se hasarda à demander encore des nouvelles d'André, le marquis lui déclara avoir assoupi l'affaire, mais que cet homme ne pouvant, au moins pour quelque temps, rester en France, il l'avait envoyé aux Antilles, où un colon ami de la famille de Luconay devait lui assurer une existence convenable. Convaincue ou non par cette réponse, Antoinette comprit, au ton dont elle était faite, qu'il n'y avait plus à revenir sur ce triste événement. L'affliction qu'elle éprouva de cette aventure, et qu'elle ne put dissimuler, fut pour le marquis une nouvelle preuve à l'appui des soupçons qu'il avait conçus. Il en garda contre sa femme un ressentiment qui se manifesta quelquefois en paroles amères. La jeune femme souffrit vivement, mais elle concentra sa douleur et ne réclama pas contre l'injustice dont elle était victime.

C'est à l'instant où madame de Luconay était tombée évanouie à ses pieds, qu'André, comprenant rapidement et l'étrangeté et le péril de sa position, avait pris sans hésiter le parti de dérouter les soupçons en donnant à sa présence chez la marquise et à l'évanouissement de celle-ci, une cause qui ne devait perdre que lui seul. La situation qu'il se faisait ainsi, il eut tout le loisir de l'envisager pendant la dernière nuit qu'il passa, gardé à vue, dans l'hôtel de Luconay. Doué d'une grande force naturelle de caractère, soutenu d'ailleurs par sa passion, qui le portait à se sacrifier pour sauver du scandale celle qu'il aimait, il se sentait le courage nécessaire pour subir jusqu'au bout, si affreuse, si humiliante qu'elle dût être, l'expiation de son crime réel, crime bien plus grave à ses yeux, que celui dont il s'accusait volontairement. M. de Luconay aurait donc pu laisser la justice poursuivre son cours, sans craindre qu'André ne dévoilât la vérité. Aussi le malheureux subit-il avec indifférence le changement qu'il plut au marquis d'apporter dans sa destinée.

André n'était pas un prisonnier d'assez haut lignage pour que la Bastille se mit en frais de complaisance ainsi que cela arrivait quand elle recevait des hôtes de distinction. Toutefois, comme la seule recommandation qui le concernait était celle de le tenir soigneusement au secret, on ne le traita pas avec une trop grande rigueur. Il fut placé dans un cabanon peu spacieux et peu éclairé,

mais où l'on pouvait cependant distinguer le jour de la nuit ; il eut même la faculté de pouvoir se promener, une heure par jour, dans un préau qu'encadraient les hautes murailles de la forteresse. Son courage n'était pas au-dessous de cette épreuve, mais sa constitution physique n'y résista point. L'isolement absolu dans lequel s'écoulaient ses journées, la privation de mouvement et d'espace, supplice véritable pour un homme accoutumé à la vie libre et active de la campagne, briaient ses forces que la douleur morale n'avait pu vaincre. Une longue et violente maladie se déclara dont il ne sortit que pour tomber en un état de torpeur et d'engourdissement dans lequel il parut avoir oublié sa vie passée, et n'avoir pas même conscience du présent. Combien d'années dura cette léthargie de son âme et de son intelligence ? Lui-même n'eût pu s'en rendre compte. Une seule pensée survivait encore dans ce cœur glacé, c'était celle d'Antoinette ; mais cette pensée était vague et incomplète, c'était plutôt le souvenir éloigné et affaibli d'une personne chérie qui avait disparu de sa vie sans qu'il sût s'expliquer par quel événement.

Dans cet état, le captif n'inspirait plus aux geôliers qu'une sorte de pitié dédaigneuse. On tolérât qu'il prolongeât sa promenade dans le préau bien au-delà du temps permis par la consigne. Un jour même on ne le fit point rentrer lorsqu'un autre prisonnier fut admis à prendre l'air dans cette espèce de fosse. André ne vit pas son compagnon de captivité, qui, de son côté, n'eût pas hâte de commencer les relations, le prenant sans doute pour un de ces faux frères chargés d'espionner et de faire parler les nouveaux venus. Cependant, le silence opiniâtre que gardait André ce jour-là et les jours suivants, finit par dissiper les soupçons de l'étranger. Il s'approcha et adressa quelques paroles à André qui ne répondit rien. Un des surveillants fit alors signe au nouveau prisonnier que celui auquel il parlait avait le cerveau dérangé. Ce renseignement parut faire une vive impression sur l'étranger, qui vit aussitôt dans la maladie qu'on lui révélait le triste résultat de la captivité et peut-être une menace du sort qui l'attendait lui-même. Pendant plusieurs jours il cessa d'interpeler son compagnon ; mais enfin, l'ennui de la solitude l'emportant, et le besoin se faisant sentir plus vivement de communiquer avec une créature humaine, quelque stupide qu'elle fût, il revint à la charge. Après nombre de tentatives inutiles, l'étranger, persistant dans son projet avec cette ténacité que donne la captivité, parvint à obtenir de son muet compagnon quelques paroles d'abord incohérentes et décousues, puis plus suivies et plus sensées. Il s'appliqua à réveiller cette intelligence qui lui parut plutôt assoupie qu'éteinte ; à force de patience et de persévérance il y réussit. Une seule chose restait vague et impossible à fixer dans les souvenirs d'André, c'était la durée de son emprisonnement. Grâce à quelques circonstances notables qu'il se rappela et qu'il indiqua à son interlocuteur, celui-ci put calculer que son malheureux compagnon était enfoncé à la Bastille depuis sept à huit ans.

Il s'établit promptement entre les deux prisonniers une confiance affectueuse que les gardiens ne cherchèrent pas à empêcher. Ceux-ci ignoraient la cause de la détention d'André : ses manières et son langage leur avaient suffisamment prouvé que ce n'était point un personnage important, et ils ne s'expliquaient la prolongation de son séjour à la Bastille qu'en supposant qu'on l'y avait ou-

blié. André rapporta naïvement à son nouvel ami les circonstances qui avaient amené son arrestation. Ce récit, fait avec un accent de simplicité et de vérité, empreint encore de la passion qui vivait indestructible au fond du cœur d'André, émut vivement l'autre prisonnier. A son tour, il raconta que, au sortir des écoles, où on ne l'avait entreteñu que de l'histoire des républiques de l'antiquité, où il n'avait eu entre les mains que des écrivains passionnés pour la puissance du peuple et la liberté, frappé des contrastes que présentait la société de son temps avec les doctrines qu'on lui avait enseignées, il avait jeté toutes ses colères, toutes ses indignations, tous ses rêves dans un pamphlet qu'il avait ensuite hardiment lancé au milieu des agitations de l'époque. Le livre avait eu un succès inattendu, flatteur pour l'écrivain, mais l'unique en même temps, car, si le public l'avait accueilli avec transport, l'autorité en punissait l'auteur par la Bastille. Le jeune publiciste laissait d'ailleurs dans le monde une famille et des amis dont il parlait avec tendresse et comme s'il n'en était séparé que momentanément. André alors songea à ses parents, à ses amis, qui ignoraient son sort, et, comme cette pensée l'affectait tout autrement que son compagnon, il voulut savoir la cause de l'apparente insouciance de celui-ci, et lui demanda s'il avait donc des protecteurs puissants qui dussent lui ouvrir bientôt les portes de sa prison.

— Certes, j'en ai un, répondit le jeune homme, auquel rien ne résistera quand il lui plaira de vouloir.

— Et ce protecteur, demanda André avec un triste sourire, pourrait-il tendre, sans le compromettre, son crédit jusque sur moi ?

— Sur vous et sur bien d'autres encore, sur tous ceux qui souffrent ici et dans tous les autres enclots de la tyrannie.

— Et qui donc est ce tout-puissant personnage ?

— Le peuple ! répondit le publiciste, le peuple dont la patience est lassée par la tyrannie, qui bientôt s'éveillera du sommeil où il dort encore ; le peuple dont la main invincible brisera du même coup et le trône et ces tours orgueilleuses.

André écoutait avec étonnement ce langage nouveau pour lui, cette ardente expression d'idées qui lui étaient restées jusqu'alors étrangères. Sans rougir de son ignorance, il la confessa franchement à son compagnon. Celui-ci, homme de haute intelligence, capable de mettre un esprit hardi et supérieur au service de ses doctrines, se fit une joie et un plaisir d'instruire l'ami que la prison lui avait donné. André, guidé par un lui, pénétra donc dans un monde qu'il n'avait pas même entrevu. Sectateur ardent des idées nouvelles, Antoine (c'était le nom du publiciste) les exposait avec éloquence, les défendait avec entraînement. André lui résistait par fois ; ses préjugés héréditaires le rendaient souvent rebelle aux efforts faits pour le convertir. Au temps de sa liberté, il n'avait jamais élevé sa pensée jusqu'aux problèmes politiques ; depuis qu'il était captif, il avait appris à faire taire l'espérance, à se défendre de la séduction des illusions. Avant son incarceration, il n'avait pas vu le mouvement des idées ; après, la solitude ne lui aurait pas permis d'y participer s'il l'eût connu. Cependant, l'inébranlable confiance de cet apôtre qui lui prêchait une foi nouvelle l'emportait presque toujours sur ces résistances.

Pourtant les semaines, les mois passaient : deux années s'écoulaient encore sans apporter la liberté. Antoine ne désespérait pas. Un jour, les deux amis s'entretenaient de l'avenir, faisant des projets pour le temps où ils seraient

enfin sortis de cette sombre prison. André pensait à la marquise de Lucenay autant qu'à la liberté; Antoine ne songeait qu'à la liberté. Soudain, une violente détonation se fait entendre; les deux captifs écoutent; une seconde, puis une troisième se succèdent.

— C'est le canon, s'écrie Antoine avec transport.

— Et que nous fait le canon? lui demande tranquillement André.

— Ce que nous fait le canon! c'est que, si la Bastille tire le canon, c'est qu'elle est attaquée par le peuple, c'est que sa dernière heure est venue, et que nous allons être libres.

Le canon continuait de tirer; le bruit de la fusillade s'y mêlait, et parvenait jusqu'aux prisonniers. Au bout de quelques heures, — quelques siècles d'angoisses pour les captifs, — le bruit du combat s'apaisa; bientôt une foule armée, toute haletante encore de la bataille, se répandit dans la vieille citadelle, brisant toutes les portes des cabanons, fouillant tous les souterrains du vieux château-fort. Ou arriva enfin jusqu'aux deux prisonniers, qui répondirent par de vifs élans de reconnaissance aux acclamations de leurs libérateurs, et furent portés en triomphe hors de l'enceinte de la Bastille.

Au sein de cette ville immense électrisée par l'enthousiasme révolutionnaire enivré de sa victoire, André se serait trouvé plus seul encore qu'à la Bastille si son ex-compagnon de captivité ne lui eût généreusement offert l'hospitalité dans sa famille. André y fut accueilli comme un frère. A cette glorieuse aurore d'une ère nouvelle, l'amour de la liberté transportait et épurait toutes les âmes; la confiance dans l'avenir rendait facile la générosité dans le présent; on se sentait fort de l'union générale contre l'ennemi commun, et l'on était disposé à faire de cette force un usage modéré.

Avant de recouvrer le complet usage de ses facultés, André eut besoin d'un assez long repos; il lui fallut reprendre l'habitude de la liberté, comme autrefois il avait dû prendre l'habitude de la captivité. Quand il fut entièrement rétabli et qu'il put se soustraire, pour une journée entière à l'amitié empressée de ses hôtes, il se hâta de courir à Versailles pour chercher des nouvelles de Mme de Lucenay. Il trouva Versailles morne et désert; la cour n'y était plus; les journées d'octobre avaient jeté dans la ville l'épouvante et fait fuir la plupart de ses nobles habitants; l'hôtel de Lucenay était abandonné, et dans le voisinage André ne put recueillir aucun indice satisfaisant. Il revint à Paris, plus attristé que découragé, car il pensa que le marquis aurait suivi la cour. Mais toutes les démarches qu'il fit restèrent sans résultat. La pensée lui vint alors qu'Antoinette pouvait avoir cherché à Montpezat un refuge contre les agitations du moment. Sous prétexte du désir de revoir sa famille, André emprunta quelque argent à Antoine et partit à pied pour le Nivernais. Son retour à Montpezat fut accueilli comme un heureux événement qu'on n'osait plus espérer; il mit sur le compte d'une méprise son arrestation et sa longue captivité. Mais là encore son espérance fut déçue. Depuis qu'elle avait quitté le château pour se marier, Antoinette n'était pas revenue dans le Bazois. Tous ces obstacles ne faisaient qu'irriter la volonté d'André. Revoir la marquise, implorer le pardon d'une offense durement expiée, c'était l'idée fixe qui l'obsédait incessamment. Il prit enfin congé une fois encore de sa famille et repartit pour Paris. Là, il apprit quelques nouvelles; le marquis s'était compromis en affichant un zèle outré pour la cour; signalé comme un des principaux ennemis de la révolution, il avait craint la colère populaire; l'émigration commençait alors; M. de Lucenay était parti un des premiers, à la suite de

plusieurs princes du sang. Quant au lieu de sa retraite, André ne put le découvrir; il dut donc renoncer, pour le moment, à de nouvelles investigations.

Antoine avait conçu une vive affection pour André; d'abord par suite de la vie commune qu'ils avaient menée en prison, ensuite à cause de l'intelligence qu'il avait reconnue en lui, et surtout à cause de la rare délicatesse de cœur dont André était doué. André avait, de son côté, ressenti une vive reconnaissance du service que lui avait rendu Antoine en l'arrachant à la funeste torpeur où sa raison menaçait de s'éteindre. Il avait ainsi facilement adopté les doctrines libérales que lui prêchait le jeune publiciste, doctrines qu'il voyait d'ailleurs soutenues, en style magnifique, dans des livres signés de noms que la gloire avait consacrés; doctrines qui chaque jour retentissaient avec éclat au sein de l'assemblée nationale, et qu'un peuple entier acceptait avec des acclamations unanimes. Sur les instances de son ami, André consentit à demander son affiliation à une de ces réunions populaires que la révolution avait fait surgir en grand nombre. Sa qualité d'ancien prisonnier à la Bastille le fit recevoir avec empressement par le *Club des Amis de la Constitution*, déjà établi dans le convent des anciens dominicains de la rue Saint-Honoré, et qui, à cause de cette circonstance, commençait à être appelé *Club des Jacobins*, nom sous lequel il devint plus tard si redoutable et si fameux. André subit, sans chercher à s'en défendre, l'influence des orateurs populaires qu'il entendait chaque jour tonner contre les abus de la monarchie, contre les privilèges de toute nature, proclamer les droits de l'homme libre, et appeler de tous leurs vœux le triomphe complet des idées républicaines. André céda bientôt à l'irrésistible entraînement de ce spectacle grandiose; c'était pour lui une ivresse qui l'arrachait à des souvenirs douloureux, en lui montrant encore un noble but à tenter, de glorieux sacrifices peut-être à accomplir. Aussi, lorsque vint la déclaration de la patrie en danger, il répondit avec enthousiasme à l'appel des représentants du pays, et s'enrôla dans un des bataillons de volontaires qui partaient pour la frontière d'Allemagne. Peut-être l'exaltation patriotique n'était-elle pas alors le seul mobile du jeune républicain; peut-être, en même temps qu'il volait à la défense du sol de la patrie, gardait-il encore un reste d'espérance que les chances de la guerre le conduiraient vers la marquise de Lucenay. Qu'importe, après tout: l'amour de la patrie est une passion assez généreuse pour laisser place, dans le cœur de l'homme, aux nobles sentimens de la nature; elle n'en exclut que les instincts bas et pervers.

Toutefois, si cette espérance vivait encore chez André, les événemens la trompèrent cruellement. Les Français, d'abord repoussés par l'armée d'invasion, reprirent bientôt l'avantage, et, à leur tour, firent reculer les troupes étrangères. André faisait partie du corps d'armée de Custine, qui prit la ville de Mayence. A ces premiers victoires succédèrent de nouveaux revers, et la division à laquelle appartenait André se trouva investie dans Mayence. Le courage, l'habileté qu'en plusieurs occasions il déploya pendant le siège lui valurent bientôt le grade de capitaine. On sait que la ville ayant été remise aux ennemis par capitulation, la garnison dut être rappelée dans l'intérieur de la France. La Convention l'envoya combattre l'insurrection de l'Ouest. André arriva au quartier-général de Marceau avec le grade de chef de brigade.

Dans cette nouvelle guerre, plus cruelle et plus triste que l'autre, André fit preuve du même courage et sut aussi montrer cette habile générosité dont le jeune et héroïque cotman-

dant en chef donnait l'exemple à ses compagnons d'armes. Après les sanglantes défaites des Vendéens, au Mans et à Saumur, André fut mis à la tête d'une des colonnes mobiles chargées de poursuivre les débris de l'armée vaincue.

FIN DE LA TRADUCTION.

(La suite à un prochain numéro.)

Les Mariages de l'Annonciade.

Nous allons nous asseoir dans le boudoir chinois de la marquise, et la dame commença en ces termes l'histoire de l'enfant de l'Annonciade.

Quand vous visiterez l'hospice des *Trovatelli*, ne manquez pas d'examiner la *bucca*, que vous appelez en France le toit. C'est une espèce de berceau suspendu au-dessous d'une ouverture ronde dont le diamètre a été calculé sur la grosseur moyenne des enfans de six mois. Le règlement ordonne qu'on accepte tous ceux qui peuvent passer dans cette *bucca*, quel que soit leur âge. Autrefois on y introduisait souvent des enfans de trois ou quatre ans; cet abus a obligé l'administration à rétrécir le toit. Il arrive pourtant encore que des parens ont la cruauté d'y jeter de pauvres victimes en les frottant d'huile et en les poussant avec force, au risque de les meurtrir et de les blesser. A côté de la *bucca*, vous voyez aussi un tronc sur lequel on lit cette inscription: "*Madri che qui ne gettala, siamo raccomandati alle vostre limosine.*" — Mères qui jetez ici vos enfans, nous nous recommandons à votre charité; triste avertissement des souffrances qui attendent la créature près de tomber dans cet abîme. L'hospice reçoit de deux à trois mille enfans par année. Les deux tiers environ meurent en bas âge; l'autre tiers demeure à l'Annonciade jusqu'à sept ans. Quelques-uns sont demandés et emmenés par des hôteliers, des patrons de cabarets, des nourrisseurs ou des cultivateurs, qui viennent chercher à ce bazar des *camerieri*, des valets d'écurie ou des servantes sans gage, dont ils font de véritables esclaves. D'autres enfans, plus heureux, sont recueillis par des gens dévots ou charitables. A l'âge de sept ans, les garçons vont à *Palbergo dei poveri*, vulgairement appelé le Sérail, où on les fait travailler. Les filles restent à l'hospice. On leur enseigne divers métiers. Les unes se marient le jour de l'Annonciation, comme vous l'a dit votre barcarole de ce matin; les autres vont exercer quelque profession, et celles qui ont de la piété entrent dans un couvent.

Il y a environ seize ans, la sœur Sant'Anna, étant de service à la *bucca* pendant la nuit, recueillit une petite fille d'une beauté remarquable. L'enfant paissait à cet âge de trois mois, et, au lieu de crier comme la plupart de ces pauvres créatures, elle jouait paisiblement avec la coiffe et le voile de la religieuse. Le lendemain, on l'inscrivit sur le livre de l'hospice; on lui mit au cou, selon l'usage, un cordon scellé avec du plomb, portant le numéro du registre, et on l'appela Antonia, parce qu'elle avait fait son entrée à l'Annonciade le jour de la St-Antoine. L'institution des *Trovatelli* fournit aux petits êtres dont elle se charge le lait d'une nourrice ou d'une chèvre; mais elle ne peut suppléer à la tendresse d'une mère. Ces enfans, privés du sentiment de la protection maternelle, sont presque tous craintifs et comprimés. L'âge de raison, en leur apportant la connaissance de leur origine, achève d'avilir leur caractère. Quelques-uns seulement, d'un esprit plus fort et plus noble, résistent à l'opprobre et aux mauvais traite-

mens ; ceux-là deviennent farouches. Antonia était du petit nombre de ces enfans indociles, et, pour cette raison, je la crus meilleure que les autres. C'était aussi l'opinion de la sœur Sant'-Anna, qui aimait passionnément sa protégée. Malheureusement, la règle de l'hospice et les devoirs de la charité ne lui laissaient pas le temps de s'occuper d'Antonia. L'isolement et la nécessité de se défendre développaient l'énergie de cette petite fille au préjudice de sa sensibilité. Le cœur d'Antonia s'ouvrait pour un instant aux caresses de la bonne religieuse, et se refermait ensuite. Elle s'habitua ainsi à considérer la vie comme un état de guerre perpétuelle, où l'on ne doit pas d'affection aux autres puisqu'ils ne vous en accordent point.

Il faut maintenant, ajouta la dame napolitaine, que vous me permettiez de vous parler de moi. Après deux ans de mariage, n'ayant pas encore d'enfans, j'étais au désespoir. Je passais mon temps à faire des layettes que j'envoyais aux nouveau-nés de parens pauvres ; j'avais éprouvé les messes, les neuvaines et les présens à l'église ; il ne me restait plus qu'une dernière ressource, la plus efficace de toutes : c'était d'aller à l'Annonciade, d'y choisir une *vovatella* et de l'adopter. Nos confesseurs nous assurent que ce moyen fléchit le ciel et met fin à la stérilité. Je partis donc un matin pour l'Annonciade. En voyant ces longs corridors sombres, ces murailles nues, ces vastes cours, ce mobilier chétif qui servait à tout le monde sans appartenir à personne, j'éprouvai une profonde tristesse. Mon cœur se serra en regardant ces enfans pour qui la famille était remplacée par une administration, des employés et un règlement. J'aurais voulu pouvoir les adopter tous. Lorsque j'eus annoncé dans quelle intention je venais, on me présenta les petites filles de sept ans les plus estimées des religieuses à cause de leur douceur et de leur docilité. Je cherchais une physionomie qui me plût ; la beauté d'Antonia me frappa au premier coup-d'œil. Je demandai pourquoi on ne la mettait pas sur les rangs. On me répondit qu'elle avait une mauvaise tête, ce qui augmenta mon envie de la connaître.

— Mon enfant, dis-je à Antonia, voulez-vous quitter cette maison et venir demeurer avec moi ? Je vous aimerais et j'aurai soin de vous.

— Signora, répondit la petite, on vient ici tous les jours chercher des enfans dont on fait des servantes, et moi je ne veux pas servir.

— Voyez quel orgueil ! s'écrièrent les religieuses.

— Vous ne serez pas servante, repris-je ; vous serez ma fille.

— Alors, je le veux bien ; mais à condition que vous me mènerez quelquefois voir la sœur Sant'-Anna.

Dans ce moment la sœur Sant'-Anna parut. Elle devina ce qu'il arrivait et saisit l'enfant dans ses bras :

— Tu vas suivre la signora, dit-elle en pleurant. La madone exauce mes prières. Tu seras heureuse, mais je te perds.

— *Oibo!* s'écria Antonia, je suis plus fine que vous ne pensez. Je ne partirai point si la signora ne veut pas promettre de me ramener vous voir. Vous allez me dire si elle promet comme il faut et si nous pouvons la croire.

Je donnai ma parole de manière à satisfaire l'enfant et la religieuse. La sœur Sant'-Anna, toujours pleurant, me baisa les mains en me recommandant sa fille chérie. Antonia monta résolument dans ma voiture, et nous partîmes. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir manqué de soins pour cette petite fille ni d'avoir négligé son éducation. J'y attachais d'ailleurs une idée que vous pouvez appeler superstitieuse. Il

fallait qu'Antonia fût heureuse et bonne. Son esprit indépendant ne m'effraya pas d'abord. Ce n'était encore que de l'espièglerie. Elle se querellait avec ses maîtres et n'obéissait qu'à moi ; ce respect me toucha, mais j'aurais voulu gagner autant d'amitié que de soumission, et j'y réussissais mal. Sans avoir un naturel antipathique, elle était peu disposée à la tendresse. Je l'en aimai davantage par un travers que je ne saurais expliquer : Son intelligence, son babil d'enfant, ses espiègleries et ses observations moqueuses sur les habitués de la maison me divertissaient extrêmement. Je la transformai tout de suite en fille de bonne maison. Il ne lui resta de sauvage que son horreur pour les chaussures. Quant aux corsets, elle ne voulut jamais en entendre parler.

Un jour, elle s'emporta contre son maître d'écriture et elle l'appela sot animal ; c'était la vérité, mais le maître se fâcha et voulut la battre. Elle lui jeta un écritoire au visage. Voilà des cris, des plaintes et un grand vacarme. Je parvins à garder mon sérieux devant le masque noirci du maître, et je grondai très sévèrement. La petite écouta ma réprimande sans oser murmurer, puis elle s'écria tout à coup : *Guzi à me!* (malheur à moi!) et elle disparut. On la retrouva au bout de vingt-quatre heures, blottie dans le fond d'un grenier, s'imaginant qu'elle pourrait y vivre de rapines, sans jamais en redescendre. Cette première incartade me fit réfléchir ; je compris que je voulais apprivoiser une hirondelle, et la difficulté m'excita davantage à poursuivre l'entreprise.

A treize ans, la beauté d'Antonia s'épanouit subitement comme la fleur d'un cactus. A son air exalté, je devinai que la nature deviendrait bientôt plus puissante en elle que ses faibles principes. Elle ne regardait plus les jeunes gens avec les yeux d'un enfant, et, pour la soustraire aux dangers, je l'emmenai avec moi à Sorrente, où je louai une maison sur le bord de la mer. Antonia s'y trouva fort heureuse et put à son aise courir pieds nus dans le jardin. Au bout de ce jardin était un bosquet d'orangers en forme de terrasse, et situé au-dessus d'une ruelle où des âniers attachaient leurs ânes. Parmi eux, il y avait un jeune garçon d'une figure aimable et dont les filles de Sorrente étaient fort occupées. On l'appelait Meneghe par abréviation de Domenico. Les voyageurs qui voulaient traverser la montagne et aller à Analfi, le choisissaient pour guide à cause de son visage honnête, de ses jambes infatigables et de son répertoire de chaussonnettes, dont il savait tirer parti pour amuser la compagnie pendant le trajet. Il ne possédait au soleil qu'un âne-nourri de l'herbe des chemins, deux caleçons de toile, un bonnet de laine et un antique manteau qui avait servi à ses ancêtres depuis trois générations. Avec cela, il était plus heureux que Lucullus, faisait la cour à toutes les jeunes filles, et marchait le point sur la hanche comme si le roi eût été son cousin.

Antonia s'arrêtait souvent au bosquet d'orangers. La première fois qu'elle vit Meneghe passer dans le chemin creux, elle s'écueillit une orange qu'elle lui jeta sur l'épaule, puis elle s'enfuit. Le lendemain, elle recommença le même manège, et, au lieu de s'enfuir, elle regarda le petit ânier en riant. Meneghe ôta son bonnet, fit un salut et dit à la signorina :

— *Bèniè soit la main qui me régale!*

Et il se mit à manger l'orange. Ce fruit-là, dont une douzaine vaut trois buffes à Naples, n'a pour ainsi dire aucun prix à Sorrente ; Meneghe eut l'adresse de considérer le présent comme une faveur inestimable. Il assura, dans le style poétique des gens de ce pays, que le suc en était du *miele d'amore*, et il demanda uno autre orange.

Vous savez qu'on donne ici aux ânes le nom de *ciuccio*, et au conducteur celui de *ciucciato* ; ce sont des mots comiques prononcés à l'italienne, et qui seraient barbares avec la prononciation française. Tandis qu'Antonia cueillait une seconde orange, Meneghe lui dit :

— Votre excellence m'honore infiniment ; mais si elle veut combler de joie le pauvre *ciucciato*, je la supplie de me mettre l'orange dans la main, comme à un *signore cavaliere*, au lieu de me la jeter comme à un chien.

En parlant ainsi, l'ânier monta sur une borne, d'où il atteignait au sommet du mur. Antonia lui présenta l'orange ; alors Meneghe, saisissant la jeune fille par le bras, la tira fortement et lui appliqua sur les lèvres un baiser sonore et profond.

— Traître ! s'écria la petite, tu n'auras plus d'oranges, et je te punirai en demandant à la madone de te faire tomber à la conscription.

— Ah ! malheureux que je suis ! dit le garçon en s'arrachant les cheveux ; je serai donc soldat ! j'irai à la guerre ! c'est fini de moi ; je recevrai une balle dans la tête. Hélas ! excellence, ayez pitié du pauvre *ciucciato!*

Et il s'agenouillait dans la poussière en faisant mille contorsions.

— Non, répondit la jeune fille, tu tomberas au sort : la madone m'accorde tout ce que je lui demande, et tu as mérité d'être puni.

— Eh bien ! je péris pour une belle signorina. J'aurai du moins embrassé une personne vêtue comme une princesse, et si elle veut me dire son nom, je la bénirai encore en rendant le dernier soupir.

— Va, tu es un coquin. Je m'appelle Antonia.

— Antonia, Antonia, Antonietta, Antonietta, Nantina ! Oh ! le cher petit nom ! je le répéterai toute la journée avec tant de bénédictions et de prières, que saint Dominique, mon patron, apaisera le courroux de la madone.

Là-dessus Meneghe chanta d'une jolie voix de ténor la chanson populaire de la *Cannetella* ; en y mêlant le nom d'Antonia. Ma fille adoptive avait elle-même une belle voix de contralto, et je lui avais donné d'excellens maîtres de musique. Au second couplet, elle accompagna le chanteur à la tierce, et sa colère se trouva fort diminuée à la fin du morceau. Ils se séparèrent meilleurs amis qu'Antonia ne voulait l'avouer. Depuis ce jour elle revenait tous les matins au bois d'orangers, et passait une heure en tête-à-tête avec le petit ânier.

— Si tu ne veux pas chanter, lui disait-elle, tu tireras un mauvais numéro à la conscription.

Le garçon n'avait garde de refuser, car il croyait au crédit de la jeune fille auprès de la madone, et bientôt cette espèce de bonne fortune avec une demoiselle de qualité lui tourna un peu la cervelle. Malgré les inclinations populaires que le sang d'Antonia révélait, tout ceci m'eût semblé pardonnable, sans une circonstance dont je dois vous instruire. Je destinai la main de ma protégée à un jeune homme plus laborieux que riche, mais d'un bon caractère. J'avais placé ce jeune homme dans un ministère où il avait déjà deux cents ducats, c'est à dire neuf cents francs d'appointemens, et le titre de *consulta-stato*. Il venait nous voir assiduellement à Sorrente le dimanche et les jours de fête. Antonia savait mes inclinations, trouvait ce prétendu à son goût, demeurerait des journées entières avec lui, faisant des projets de bonheur, chantant des duos, offrant des fleurs à son futur avec la même grâce qu'elle mettait à régaler Meneghe de mes oranges. Un jour le bon Jérôme Gotti, c'était son nom, entra chez moi le visage tout bouleversé, les yeux inondés de larmes. Il

avait fait la route de Castellamare à Sorrente en compagnie du jeune ânier, qui venait de lui raconter son intrigue amoureuse tout en cheminant. Le chagrin suffoquait le pauvre Geronimo; mais son orgueil prit le dessus, et il déclara nettement qu'il rompait pour la vie avec une personne indigne de lui. Je ne pus réussir à le calmer; il partit désespéré, sans rien vouloir entendre et sans revoir Antonia. J'appelai aussitôt ma fille. Elle ne s'abaissa pas au mensonge et m'avoua ses fautes avec une candeur qui m'épouvanta.

— Enfin, lui disais-je, lequel des deux aimais-tu ?

— *Tutti due!* me répondit-elle; tous les deux.

— Ainsi, tu aurais épousé Geronimo ayant de l'amour pour ce Meneghe ?

— *Si signora.*

Il me fallut lui expliquer ce qu'il y avait de coupable dans ses sentimens, encore ne suis-je pas certain qu'elle l'ait compris. Elle pleura de mes reproches plutôt que de honte ou de regret. La colère s'empara de moi.

— Malheureuse ! m'écriai-je, songe au cachet de plomb que tu portes encore à ton cou, et rappelle-toi d'où je t'ai tirée.

— Oui, répondit-elle, je ne suis qu'une trouvaille; et, si vous l'ordonnez, je suis prête à retourner à l'Annonciade.

Je l'envoyai dans sa chambre, et je restai à pleurer et à implorer la madone, qui n'avait pas agréé mes offrandes ni mes sacrifices.

— Comment voulez-vous, disais-je le lendemain à Antonia, qu'on vous cherche un mari, si vous montrez des inclinations aussi mauvaises ?

— Puisque vous pensez que je ne mérite pas d'être mariée, répondit-elle, je me résignerai à demeurer fille.

— Assurément, vous n'épouserez pas un misérable ânier, ou bien nous nous séparons.

— Jo ne veux rien faire contre votre gré; j'aime mieux renoncer à Meneghe que de vous déplaire.

Le petit ânier avait des prétentions. Ces souvenirs m'agitent encore trop dans ce moment pour que je puisse vous raconter la scène burlesque qu'il vint me jouer en demandant intrépidement la main de ma fille adoptive. Je le menaçai de coups de bâton, et il s'esquiva.

En face de ma maison de campagne était une chaumière habitée par une jeune fille orpheline d'une rare beauté. Elle s'appelait Angelica, ce dont on faisait Cangé, car il faut toujours raccourcir ou modifier les noms de ce pays-ci. C'était une vraie Sorrentine, brune, élancée, d'une physionomie sérieuse, avec des bras d'ivoire et des yeux démesurés. Elle ornait sa mère avec un collier de graines de sorbier, un chapelet de coillettes et une coiffure de feuilles de myrte. Au rebours du précepte, elle ne faisait rien pendant la semaine que rêver à sa fenêtre, et le dimanche elle sortait de son apathie pour danser des tarentelles à se briser les jambes. Meneghe vint à passer par là, et soit inconstance, soit envie de braver les rigueurs d'Antonia, il se mit en frais pour la voisine. Je voulais montrer à ma fille adoptive l'insolence de son amoureux; elle me répondit qu'elle l'avait déjà remarquée d'un air si indifférent que je la crus trop fière pour être jalouse. Un matin, elle me demanda la permission d'envoyer à Angelica une corbeille de nos meilleurs fruits. Cette vengeance me sembla fort noble, et je n'eus garde de m'y opposer. La voisine vint remercier Antonia, et s'en acquitta parfaitement, avec cette grâce et cette effusion touchante que donne la reconnaissance. On s'embrassa cordialement. Les deux jeunes filles voulurent

parcourir ensemble le jardin. Je les vis s'enfoncer sous les arbres, les bras entrelacés et appuyées sur l'épaule l'une de l'autre. Tout à coup j'entendis un cri d'angoisse qui me fit frémir. Antonia revint seule. Elle était émue; ses mains tremblaient, et ses yeux avaient une expression sinistre que je n'oublierai jamais.

— Malheureuse ! lui dis-je, qu'avez-vous fait de cette jeune fille ?

— *E annegatu*, me répondit-elle.

Je devinai ce qui s'était passé. Au fond du jardin se trouvait une citerne dans laquelle Antonia venait de précipiter sa rivale. J'appelai mes domestiques et je courus avec eux au secours. L'eau n'était pas profonde. Angelica fut retirée évanouie, mais non noyée, et nos soins la rétablirent en quelques heures. La Sorrentine n'était pas fille à pardonner. Sa première pensée en revequant à la vie fut la vengeance.

— Je lui rendrai cela, disait-elle, et je tâcherai de ne pas manquer mon coup.

De son côté, Antonia, au lieu de se repentir, n'écoutait que la jalousie, et répétait qu'une autre fois elle s'y prendrait mieux. Je délibérai entre deux partis : dénoncer le crime à la justice, ou abandonner Antonia, et la rejeter dans la classe abjecte d'où elle n'eût jamais dû sortir. Mon esprit repoussait un troisième parti, celui de poursuivre ma tâche et de chercher encore à apprivoiser cette nature sauvage : mais l'idée m'en vint bien vite, car cette méchante fille portait en elle je ne sais quel charme vainqueur qui triomphait de mon indignation. S'il était possible de la sauver, nul autre que moi ne le pouvait; et d'ailleurs j'avais pris l'habitude de l'aimer; j'essayais en vain de m'end écarter. Dans ma perplexité, j'envoyai un exprès à Naples avec une lettre pour la sœur Sant'-Anna. La bonne religieuse accourut à Sorrente. Aussitôt qu'Antonia aperçut ce visage sévère, ce voile noir et cet habit respectable, son cœur de pierre s'amollit comme celui de Coriolan à l'aspect de sa mère. Elle tomba sur les genoux et fondit en larmes. Après une conférence de trois heures, la sœur Sant'-Anna conduisit la coupable devant moi. La pauvre enfant, suffoquée par les sanglots, essaya de prononcer une phrase de repentir, et resta court. Ses traits bouleversés par tant de secousses, et ses yeux gonflés me firent pitié; elle étendit ses bras vers moi, j'ouvris les miens, et la paix se trouva signée au milieu d'un déluge de larmes.

L'idée me vint alors qu'en élevant cette pauvre fille au-dessus de sa condition et en voulant lui imprimer des sentimens qu'elle ne pouvait comprendre, je la rendais plus malheureuse qu'elle n'aurait dû l'être. Ne valait-il pas mieux en faire la femme d'un ânier que de l'exposer à commettre un crime ? Cette pensée changea mes résolutions. J'envoyai chercher Meneghe; il arriva tremblant de tous ses membres comme si on l'eût mené à l'échafaud. Quand je lui annonçai mon intention de lui accorder la main de ma fille, il s'imagina qu'on le mystifiait de la manière la plus cruelle avant de le punir. Cependant sa défiance fut vaincue lorsque je lui mis dans la main une bourse garnie de grosses piastres sonnantes, en lui commandant de revenir le lendemain, propre et vêtu comme un signor, pour sa visite de présentation. Il me répondit avec un calme diplomatique et majestueux qu'il se conformerait à mes ordres, et sortit à reculons après trois saluts grotesques en imitant les airs d'un homme comme il faut. Je le vis ensuite, par la fenêtre, bondir dans le chemin, faire la roue, et se jeter à plat ven-

tre dans un tas de poussière pour compter son argent.

Meneghe revint le lendemain, vêtu d'un immense habit de jardinier et d'une vieille culotte de velours, chausés de souliers en peau de buffle jaune, sans bas, et coiffé d'un large chapeau de paille, avec une cravate rouge et un gilet à fleurs. Le dormeur éveillé n'était pas plus content lorsqu'il se croyait calife. Dans ce moment, Antonia parut. Elle débuta par éclater de rire au nez de son amoureux; mais l'attendrissement nous prit en le voyant rire lui-même d'aussi bon cœur que nous.

— Que vos seigneuries ne s'effraient pas, dit-il, et qu'elles daignent encourager mes premiers essais. Je perdrai mes façons d'ânier, et, avec un peu de patience, on me transformera bientôt en gentilhomme.

Antonia se réjouit fort à l'idée de faire l'éducation de ce pauvre garçon, et tous deux me baisèrent les mains en m'accablant de remerciemens. Au bout de trois jours, les progrès de Meneghe étoient déjà sensibles. Sa toilette avait subi de grandes améliorations; sa charmante figure, son envie de plaire, et l'ivresse de son bonheur finissaient par m'entraîner. Jugez de ma surprise lorsqu'un matin Antonia vint s'asseoir au bord de mon lit et me déclara sans hésitation qu'elle ne voulait point épouser Meneghe.

— As-tu résolu de me faire tourner la tête ? dis-je avec colère. Quel est ce nouveau caprice ?

— Ce n'est pas un caprice, répondit-elle. Je croyais aimer cet ânier ? j'ai réfléchi, et je sens que je me trompais.

— Mais tu n'étais donc pas jalouse de la Sorrentine ?

— Très jalouse, au contraire; c'est la cause de mon erreur. Hélas ! signora, je ne vous souhaite pas de connaître la jalousie. A présent qu'elle est passée, je vois que c'était ma seule maladie, et que l'amour n'existait pas.

En apprenant sa ruine, Meneghe tomba la face contre terre. Il se releva ensuite, et demanda d'une voix lamentable s'il n'y avait plus de remède.

— Aucun remède, lui dis-je.

— Alors, s'écria-t-il, n'y pensons plus, car je ne veux pas devenir fou. Je retourne à mon *ciuccio*. Faut-il rendre à votre seigneurie tous mes beaux habits ?

— Non, ils sont à toi.

— Ils valent beaucoup d'argent; ce sera pour ma *bonne-main*. Mille grâces à votre seigneurie.

Le soir même il avait perdu sa garde-robe, et se tenait en caleçon de toile sur la place du village, offrant son âneau aux promeneurs. Il ne lui resta de sa fortune d'un moment que le sobriquet de *don Limone*, dont ses confrères le gratifièrent à perpétuité. On n'oubliera jamais à Sorrente sa culotte de velours et son gilet citron.

Afin de mettre une conclusion plus sûre aux amours de Meneghe, je retournai à Naples avec ma fille adoptive. Elle y passa l'hiver au milieu d'une société aimable, fort courtoise par des jeunes gens qui auraient dû lui plaire, et dont elle recevait les hommages avec une brusquerie et une humeur rétive qui élevèrent plus d'une querelle entre nous. En revanche, lorsque je la promenais en barque sur la mer, elle engageait des conversations avec les rameurs, leurs adresses des œillades et se mettait en frais de coquetterie, à mon grand déplaisir. Un dimanche, à l'église de Santa-Chiara, nous vîmes qu'on célébrait une messe de mariage dans une des chapelles latérales. Avec ses yeux de lynx, Antonia reconnut son ancien amoureux Geronimo, conduisant à l'au-

tel une jolie personne coiffée du voile des épousées.

— Le traître ! s'écria-t-elle, il se marie ! Cela prouve bien qu'il ne m'aimait pas.

— Si l'un de vous deux a trahi l'autre, lui dis-je, ce n'est pas le pauvre Geronimo, et, s'il ne t'aimait point, cela est fort heureux pour lui. Voudrais-tu qu'il restât garçon toute sa vie ?

— Je n'en serais pas fâchée.

Antonia sortit de l'église dans une rêverie profonde. Je pensai qu'elle faisait des réflexions sur sa folle conduite, mais je découvris bientôt qu'une nouvelle folie la tourmentait. Le soir, elle me pria sérieusement de la marier tout de suite, fût-ce avec un barcarole. Je lui imposai silence et la menaçai de la mettre au couvent. Il paraît que ce mot de couvent lui inspira une frayeur terrible et qu'on l'entendit gémir et pleurer pendant la nuit. Le lendemain, à l'heure du déjeuner, Antonia ne descendit point. Je l'envoyai appeler ; on vint me dire qu'elle n'était point dans sa chambre. Mes gens assuraient qu'ils ne l'avaient pas vue sortir. On trouva enfin une fenêtre du rez-de-chaussée ouverte ; les souliers d'Antonia, déposés au pied de cette fenêtre, éclaircissent mes doutes, car cette étrange fille saisissait toutes les occasions de courir sans chaussure avec un habillement de femme du peuple qu'elle s'était composé elle-même. Voici ce qui arrivait :

Nous étions au jour de l'Annonciation. Antonia, égarée par la crainte du couvent et l'envie de se marier, s'était souvenue de la cérémonie de l'Annonciade et de ses droits d'enfant trouvé. Elle avait pris la fuite, vêtue de son costume populaire. Par malheur, la sœur Sant'-Anna n'était pas à l'hospice quand elle y entra. Le cachet de plomb qu'Antonia portait encore à son cou lui servit à se faire reconnaître pour une trovatella. On lui permit de se ranger parmi les filles à marier, et lorsqu'elle parut dans la cour de l'hospice, les époux, frappés de sa beauté, applaudirent en s'écriant :

— Bénie soit la mère qui l'a mise dans la buca !

Tous voulaient avoir la charmante trovatella. Deux garçons lui jetèrent en même temps le mouchoir, l'un barbier à Fuori-di-Grotta, l'autre *macaronaro* à Portici. Une bataille en serait résultée si l'on n'eût apaisé les prétendants en laissant le choix à Antonia. Elle donna la préférence au petit barbier, et à midi tous les mariages furent célébrés à la fois dans l'église de l'Annonciade.

J'attendais à ma fenêtre, dans une anxiété cruelle, qu'on m'apportât des nouvelles de la fugitive, lorsque je vis deux calèches de place accourir au galop, remplies de lazzaroni, de cornemuses et de tambours de basque. C'étaient les époux, entourés de leurs amis, qui venaient me faire leurs soumissions. Antonia conduisait la troupe joyeuse.

Signora, me dit-elle, je n'oublierai jamais que vous m'avez aimée comme votre enfant ; mais je n'étais pas digne de tant d'honneur. Je ne suis qu'une pauvre fille du peuple, incapable de me former aux bonnes manières, de suivre votre exemple et de répondre comme je le devrais à tous les soins que vous avez pris pour mon éducation. Je rentre dans le peuple en acceptant un mari de l'Annonciade, et quand je serai méchante ou jalouse, on ne s'en étonnera pas. Pardonnez-moi ma dernière sortise ; si j'en commets d'autres à présent, mon mari, qui est un homme robuste, saura bien me corriger à la façon de ses pareils.

La chose étant faite, il n'eût servi à rien de me mettre en colère. Je donnai quelques avis maternels à l'épousée, qui me promit d'avoir tou-

jours pour moi le respect d'une fille, et puis je l'embrassai en lui offrant un présent de noce. Une distribution aux conviés termina la séance. On remonta dans les voitures aux cris de vive la signora ! vive la reine des trovatelles ! et on s'en alla danser sous une treille.

Depuis ce jour, Antonia n'a plus connu le désœuvrement, véritable cause de ses fautes. Elle se lève de grand matin, travaille comme une bête de somme, et au bout de deux ans de mariage, elle est enceinte de son troisième enfant. Lorsqu'elle tourmente son mari, les querelles se terminent par des coups. Ces petits orages passagers sont des crises favorables après lesquelles Antonia devient douce comme un agneau. Quant à moi, j'en suis pour mes peines, mes bienfaits et mes frais de tendresse, dont la madone n'a pas voulu me récompenser, sans doute, hélas ! parce que je l'aurai offensée de quelque autre manière.

C'est ainsi que la dame napolitaine termina l'histoire de la fille de l'Annonciade.

A la fin du mois de mai, à mon retour de Sicile, je me trouvais un jour pour la seconde fois dans le village de Sorrente, et je ne pensais plus à la trovatelle Antonia ni à son mariage pittoresque. Les âniers me persécutaient avec leurs offres de service. Autant j'aimais cette monture simple parmi les paisibles Siciliens, autant il me répugnait de m'en servir dans les environs de Naples, à cause des procédés impitoyables du *ciucciato* pour le malheureux serviteur qui lui gagne son pain. L'âne est le plus vertueux des domestiques, le plus modeste et le plus résigné ; on le paie de toutes ses belles qualités en l'assommant ; on l'accable de besogne et on le laisse mourir de faim. Avec la race de Caïn qui habite la terre, la patience, la douceur et la sobriété ne font qu'attirer les mauvais traitements les coups et la misère. Ma conscience n'était pas tranquille quand j'avais été cause de quelque iniquité à l'égard d'un animal. Cependant le nom de Menghe, prononcé dans le groupe des âniers, réveilla mes souvenirs, et afin de parler à l'ancien amoureux d'Antonia, je montai sur son âne après avoir fait un marché avec lui pour aller déjeuner à Massa. Menghe témoigna d'abord de la répugnance à revenir sur ses aventures, et j'en augurai bien, dans l'idée qu'il aimait encore sa maîtresse infidèle. La promesse d'un *regalio* lui délia la langue. Il me raconta ses amours d'une manière risible, à son point de vue de paysan. Je lui demandai si cette affaire lui avait laissé beaucoup de regrets, et il soupira sans vouloir répondre.

— Ce garçon-là, pensai-je, doit avoir le cœur sensible.

En arrivant à Massa, je déjeunai sous un berceau de vignes, tandis que Menghe mangeait dans la cuisine de la *locanda*. Lorsque je revins d'une promenade à pied pour reprendre mon âne, je m'aperçus que la pauvre bête n'avait eu d'autre nourriture qu'un peu d'herbe sèche couverte de la poussière du chemin. Je reprochai à Menghe sa négligence et sa cruauté.

— *Anzi*, me répondit-il, *a ben, fatto la co'azione* ; bah ! il a fait une bonne collation.

Je remontai sur l'âne avec la conscience agitée et de nouveaux doutes sur les bons sentimens du *ciucciato*.

— Ecoute-moi, lui dis-je tout en cheminant ; pourquoi ne te maries-tu pas ?

— *Gnor*, répondit-il dans son dialecte original, *non trovarro n'Antonia*.

— Tu ne trouveras pas une Antonia, c'est vrai ; mais que n'épouses-tu Angelica ?

Il leva les yeux au ciel, et fit claquer sa langue contre son palais, ce qui voulait dire non.

— Et pourquoi, repris-je, ne veux-tu pas te marier ?

Menghe tenait à la main un bouquet de fleurs, il me l'offrit pour rompre l'entretien.

— Il faut me répondre, poursuivis-je ; est-ce que tu aimes encore Antonia ?

Menghe saisit l'âne par la queue en poussant un cri sauvage, et l'infortuné animal fit une traite d'une lieue au galop, toujours harcelé par son maître. Je retournai ainsi promptement à Sorrente. Arrivé sur la place, je renouvelai mes questions.

— *Gnor*, répondit enfin Menghe, *è fenutto peme*.

— Je te donnerai deux carlins de plus, lui dis-je alors, si tu me parles sincèrement ; pour quoi dis-tu que tout est fini pour toi ?

— *Pei ché trovarro na moglie, maje danaro e giubbettino colle sciure*. Parce que je trouverai bien une femme, mais jamais d'argent ni de gilet à fleurs.

C'était sa belle toilette qui lui tenait au cœur. Mes doutes étant suffisamment éclaircis, je laissai là ce misérable *ciucciato* pour aller voir la maison du Tasse.

PAUL DE MUSSET.

— Feuilleton du National.

Les Anglais dans l'Inde (1).

I.

Victor Jacquemont, et vingt autres voyageurs après lui, vous ont fait connaître dans ses détails la vie que mènent, dans les stations indiennes, les agens de la domination anglaise. Il n'a tenu qu'à vous de suivre, le long des haies de papiers épineux et d'aloès, le palanquin où chemine endormi le commis de la compagnie ; de vous coucher sur les tapis de Mirzapore qui recouvrent le carreau de sa maison, et d'attendre là, protégé par un léger filet contre les mouches importunes, que la fraîcheur des nuits vous rende la libre disposition de vous même. Alors renaît la vie, paralysée jusque là par l'action dévorante du soleil. Les magnifiques jardins de chaque résidence, éclairés de feux mobiles, sont sillonnés par une multitude d'esclaves pressés. Le dîner, les houkas parfumés s'apprennent, et cependant les barouches, les britskas sont attelés. Mainte jolie Anglaise, aux cheveux blonds, au front pâle, au regard ennuyé, monte avec son mari dans ces équipages confortables qui les emportent aux courses de chevaux. En traversant la plaine, ils jettent un dédaigneux regard sur les groupes de *ryots* accroupis autour des feux, et qui préparent en chantant leur repas du soir, tandis qu'auprès d'eux des éléphants et des chameaux, attelés et chargés de fourrages, apparaissent au crépuscule comme de vagues fantômes. Le cri lointain des chacals et l'aspect de la ville indoue, dont on voit les mosquées et les pagodes se dessiner derrière une colline chargée de grands arbres, complètent ce curieux contraste.

Au retour de la course, le repas ; après le repas, le bal ; car il est bon de savoir que les Anglais, pour qui nous sommes autant de maîtres à danser, ont emporté la danse jusque sous ces climats brûlants, qui semblent la proscrire impérieusement. Ils dansent nonobstant la chaleur, et non pas sur des parquets élastiques et glissants, mais sur de lourds tapis peuplés d'insectes, chargés de poussière. Souvent ils n'ont pour orchestre que le tambour et le fifre du régiment campé autour du club où se donne la fête ; mais peu importe, ils dansent toujours, et avec frénésie, à la grande surprise des Hindous, qui sont étonnés de leur voir prendre tant de peine quand il y a dans les bazars tant de robustes danseurs et de jolies

(1) *L'Inde sous la domination anglaise*, par le baron Barchou de Penhoen, 2 vol. Paris, 1845. Comp. toir des imprimeurs-unis.

danscuses d'un prix raisonnable, à qui l'on pourrait imposer cette corvée.

L'Anglais, qui semble avoir pris à tâche de coloniser le monde, est de tous les hommes celui qui peut le moins modifier, selon les temps ou les lieux, sa rebelle nature. Aux bords du Gange comme aux bords de la Tamise, il lui faut ses interminables repas, ses fêtes par souscription, ses courses de chevaux, ses paris, ses thés priés, tout le cérémonial de sa politesse anguleuse, toute l'étiquette gênante de ses rapports strictement combinés. D'un cantonnement à l'autre, les officiers civils et militaires se traitent, se choisent, s'accablent de politesses; mais le registre des civilités réciproques, tenu en partie double, est constamment à jour, et il faut que chaque banquet, chaque fête, soient acquittés en nature, dans le délai voulu par les convenances.

A *Fétipour* (Agra), dans l'enceinte de ce palais de granit rouge aux toits d'argent, que bâtit le père d'Aurang-Zeb pour recevoir les cendres de sa femme *Taaje-Mahal*; dans ces mêmes jardins où la belle et perfide *Nourmahal*, la lumière des harems, épousait son imagination à créer de nouveaux plaisirs, si vous suivez ces blêmes insulaires, serrés dans leurs uniformes rouges et cheminant côte à côte sur leurs *poney*s du Pegu, vous n'entendrez parler que du roman nouveau, des modes arrivées de Londres, de querelles survenues entre quelques pédans professeurs d'Oxford.—Supposons que vous soyez admis, le matin, par faveur exceptionnelle, chez quelque femme à la mode, dans un boudoir tendu de *setringee*, où vous introduit un valet de chambre vêtu de mousseline blanche et portant à sa ceinture un poignard d'argent retenu par une chaîne d'ivoire; il vous faudra chasser toutes les idées poétiques qui vous sont peut-être venues en pénétrant au sein de cet asile mystérieux. La blanche idole étendue au fond du temple, et sur le front de laquelle deux enfans agitent sans cesse un *pounkah* bariolé, ne vous parlera que des affaires publiques, d'un nouveau règlement qui concerne les zemindariés, de l'arrivée ou du départ des navires; à défaut de ces textes intéressans vous aurez pour unique ressource les caquets de la médisance indigène: le mariage de quelque Nabab, les attentions de quelque dandy, les conquêtes de quelque jeune femme, tels seront les inévitables *topics* de votre causerie, qui se répète, à peu près dans les mêmes termes, dans tous les *dracooning-rooms* de la métropole.

Maintenant, si vous vous demandez quelle passion retient là ces automates surchargés d'eux-mêmes, qui perdent leur vue et leur santé sous un ciel inclement, se laissent ronger par l'ennui, tandis que le soleil de l'Inde, cet inexorable ennerai, gonfle et jaunit leur foie calciné, il faudra vous répondre que c'est uniquement la soif de l'or. Puis, si vous étiez tenté de déplorer le sort de ces misérables millionnaires, victimes d'une si aveugle folie, on vous dira ce qu'elle impose de souffrances à plus de cent millions d'hommes, qui alimentent de leurs sucres ce luxe insolent.

La conquête de l'Inde par les Anglais est un fait unique dans l'histoire. On avait vu des peuples entiers passer sous le joug d'un homme pousse par sa seule ambition; on avait vu l'essor vainqueur d'une idée la propager, comme un incendie, sur de vastes régions, et y déposer des germes éternels de civilisation ou de barbarie; mais ce qui n'était point encore entré dans les prévisions des historiens, c'est que des états immenses pussent être conquis, non par un peuple et dans un but politique, mais par une compagnie de marchands et dans un simple intérêt de spéculation commerciale.

L'agrandissement de la puissance anglaise

dans l'Inde eut encore ceci de particulier, que ses débuts furent long-temps impopulaires, et qu'il eut lieu, par la volonté des agens immédiats de la compagnie, contrairement au vœu national et aux intentions du gouvernement anglais.

Dès que l'Angleterre intervint, en effet, dans les démêlés de la compagnie avec les souverains de la péninsule indostanique, elle manifesta hautement son intention: de resserrer dans la plus étroite limite possible le territoire que lui avait livré les événemens;—d'éviter toute guerre;—de s'abstenir autant que possible de toute intervention dans les affaires des états voisins: et le résultat de ces trois résolutions, sincèrement adoptées, a été d'annoncer d'autant de conquêtes qu'on en vit naguère sous le sceptre romain;—d'être continuellement sous les armes;—et d'établir la prépondérance de l'Angleterre partout où elle n'exerce pas le droit de souveraineté directe.

Tant il est vrai que les peuples, non plus que les hommes, ne sont pas régis par leur propre volonté; tant il est vrai que le sentiment même de leur intérêt, si égoïste qu'on le suppose, n'est presque jamais assez éclairé pour leur inspirer d'avance les résolutions systématiques dont on est tenté de les accuser plus tard, quand la force fatale qui les emporte, a coordonné à leur profit, l'aveugle succession des événemens.

L'idée de conquérir l'Inde, cette idée que l'Angleterre fut si long-temps à s'approprier, et qui lui fut pour ainsi dire imposée par le hasard, germa pour la première fois dans le cerveau d'un Français, capable de la réaliser s'il eût été secondé. Dupleix avait conçu ce plan gigantesque; Dupleix, que les historiens anglais comparent volontiers à Napoléon, et qui avait en lui de quoi justifier ce parallèle.

«Dupleix, dit notre historien, avait compris la faiblesse de l'empire Mogol et conçu le projet de s'en rendre maître, à une époque où il n'aurait pu trouver dans l'Inde entière un seul homme à qui communiquer ce projet sans paraître frappé de folie.» (1).

A peine eut-il acquis la confiance de la compagnie française des Indes Orientales, en faisant prospérer les comptoirs de Chandernagor et de Pondichéry, qu'il embrassa d'un coup d'aigle la vaste arène où se débattaient, à la suite d'une conquête mal consommée, la race mahométane et la race indoue. De ce moment, il voulut connaître, dans tous ses détails, la politique de la presqu'île; il capta par d'habiles négociations la bienveillance des princes du pays; il les habitua par degrés à le compter comme un des leurs; il intervint dans toutes leurs querelles; et en peu d'années, il se créa une influence contre laquelle pas un agent britannique n'aurait osé lutter.

Plusieurs des princes indigènes, engagés dans des guerres continuelles, envoyaient leurs familles à Pondichéry, comme sur un territoire neutre. Dupleix ne négligeait rien pour adoucir le sort des femmes et des enfans placés ainsi sous sa protection. Sa femme, née au Bengale et versée dans tous les dialectes de l'Indoustan, l'aidait à correspondre avec les chefs de ces races royales, qui s'accoutumaient à le regarder comme un protecteur.

À côté de lui, et malheureusement contraire à ses vues politiques, était un autre homme, digne cependant de comprendre Dupleix et de le seconder. C'était Mahé de la Bourdonnais, nature indomptable, dont aucun désastre ne troublait les calculs, dont aucun obstacle n'étonnait l'obstination.

Quand la guerre de 1745 eut éclaté entre la

(1) *Histoire de la conquête de l'Inde*, par M. B. de Penhoen. Paris, 1844. Au Comptoir des imprimeurs-unis.

França et l'Angleterre (cent ans à peine se sont écoulés depuis lors); ces deux hommes tiront un jour dans leurs mains la destinée des établissemens anglais. Madras était à eux; Le pavillon blanc flottait sur ses murailles que les boulets français avaient en partie renversés. Dupleix ne s'y trompait pas et voulait qu'on rasât ce dernier refuge de la puissance anglaise. La Bourdonnais, plus loyal que prévoyant, avait accepté une rançon et voulait s'en tenir aux termes de son traité. Vainement le monarque de la cédre de la compagnie, de celle du ministère, de celle du roi:—«J'ai juré sur mon honneur de rendre Madras aux Anglais, répondit-il, je tiendrai ma parole, aussé-je le payer de ma tête.» Dupleix, au désespoir, tenta de le faire arrêter au milieu de son propre camp; mais aux premiers mots que risquèrent les officiers chargés de cette mission, La Bourdonnais, élevant la voix:—«C'est moi, Messieurs, qui vous arrête; donnez-moi vos épées: L'hôtel du gouvernement sera votre prison.»

Les retards amenés par cette collision donnèrent le temps aux vaisseaux anglais d'arriver avant que le fort St-David fût au pouvoir des Français. Boscawen parut dans la mer des Indes avec la flotte la plus considérable dont ces parages eussent encore été sillonnés, et l'occasion perdue ne se retrouva jamais.

Dupleix, cependant, en étudiant les conditions de la lutte engagée, avait constaté ce fait, encore méconnu des Anglais, que le commerce de l'Inde, dont les frais absorbaient le profit, ne méritait l'attention exclusive ni de la France, ni d'aucun autre état européen. De là pour lui la conviction qu'il fallait donner à l'occupation de la Péninsule un caractère tout autre que celui d'un simple établissement commercial: Le caractère éliminé des princes, leurs guerres continuelles, le haut prix qu'ils attachaient à la protection pacifique dont il avait déjà couvert quelques-uns d'entre eux, tout lui suggéra la pensée de se créer des alliances parmi ces monarques ignorans, de seconder leurs intérêts, et d'en obtenir, pour prix des secours qu'il leur offrirait, des concessions territoriales qui devaient naturellement s'étendre de jour en jour.

Il entra dans cette voie nouvelle en payant la rançon de Chundah-Sahob, alors prisonnier des Mahattes. Plus tard, il fournit à ce prince, alors allié à Murzapha-lung, des ressources militaires qui leur permirent de conquérir le Carnatique. Dans sa reconnaissance, Chundah-Sahob investit Dupleix de la souveraineté de quatre-vingt-un villages situés dans les environs de Pondichéry.

A la même époque, d'autres souverains, menacés dans leur existence, s'adressaient aux Anglais, pour contrebalancer l'influence française, qui se montrait si redoutable à leurs yeux; mais autant Dupleix était versé dans les inextricables détails de la politique indienne, autant il savait par avance à quels intérêts il devait se rattacher, autant les antagonistes étaient ignorans, incertains, indécis: leurs vues ne s'élevaient pas encore à l'idée de jouer un rôle politique dans l'Inde. Ils ne savaient ni peser les avantages de telle ou telle alliance ni en calculer les dangers. Tandis qu'ils balançaient et louchaient sans cesse, Dupleix poursuivait son œuvre avec une infatigable persévérance. Ce qu'il avait obtenu de la reconnaissance, il l'arrachait maintenant à la terreur. Le roi de Tangore, assiégé dans sa capitale et forcé de traiter avec Chundah-Sahob, comptait deux cent mille roupies aux troupes françaises, alliées de son ennemi. De plus, il cédait à la France quatre-vingt villages aux environs de Karikal. Ce dernier comptoir n'avait pas, à cette époque, quinze ans d'existence.

Peu de mois après, Duplex entra en guerre avec le subahdar du Deccan, Nazir-Iung : il fomentait dans le camp de ce prince une conspiration militaire ; et, à un jour donné, le monarque indien, entouré de 60,000 hommes, tombait sans coup férir devant un détachement de huit cents soldats français.

Murzapha-Iung, l'allié de Duplex, gagnait, dans cette journée, trente-cinq millions de sujets. Sa reconnaissance n'eut pas de bornes. Oubliant la réserve orientale, il s'élança, les vêtements en désordre, vers l'hôtel de Duplex dès que la nouvelle en fut parvenue à Pondichéry. Tous deux, soustraits par la mort de Nazir-Iung à des soucis mortels, à de poignantes inquiétudes, s'embrassèrent comme deux amis échappés au naufrage commun. Plus tard, quand les chefs de la conspiration vinrent réclamer le prix de leurs services, ils laissèrent à Duplex le soin de décider s'il pouvait être fait droit à toutes leurs prétentions. Son autorité dominait ainsi partout. Il fut nommé gouverneur de toutes les provinces au sud de la Kristna, c'est-à-dire d'un territoire aussi considérable que celui de la France actuelle. Promu à la dignité de munsub, il commandait à sept mille cavaliers indiens, et reçut le droit singulier de placer un poisson sur ses étendards ; ce privilège l'égalait aux premiers personnages de l'empire. On ne reconnut plus de monnaie que celle de Pondichéry. Le nabob du Carnatique était placé sous le patronage et sous l'autorité de Duplex. Sa recommandation seule réglait le degré de faveur que Murzapha-Iung accordait à ses courtisans.

Duplex, fidèle à son plan, ne se laissait pas éblouir par ces avantages personnels, et en stipulait de plus sérieux pour la compagnie dont il était le fidèle agent. Le territoire de Pondichéry s'accrut de plusieurs districts, produisant en revenus 960,000 roupies ; celui de Karikal s'agrandit aussi ; Masulipatan nous fut cédée ; et ces conquêtes n'étaient rien auprès de celles que promettait l'avenir. Un des princes du Mogol écrivait alors à Duplex : — "Le seul bruit de votre nom suffirait pour ébranler le trône impérial ;" et, malgré l'emphase orientale, il n'y avait rien de trop dans cette expression si soumise.

Les Anglais, en face d'un mal si redoutable, étaient tombés dans une sorte de stupeur. L'ascendant de Duplex, l'activité de son ambition, la promptitude de ses succès ne leur laissaient pas le courage d'engager la lutte contre lui. L'antagoniste de Chundah-Sahab, protégé par eux, se laissait aller au découragement le plus complet. Il négociait avec Duplex la cession de son dernier territoire, et en même temps, néanmoins, il implorait des Anglais un secours suprême, en échange duquel il leur concéderait un vaste territoire aux environs de Madras. Les membres du conseil hésitaient encore. Il fallut, pour les décider, la conviction que, si Chundah-Sahab et Duplex venaient à bout de ce dernier compétiteur, leur propre ruine devenait inévitable. Alors seulement ils osèrent commencer la guerre ; mais leurs premiers efforts se ressentirent du découragement auquel ils étaient en proie. Chundah-Sahab avançait malgré eux. Mahomet-Ali, son antagoniste, assiégé dans Trichinopoly, ne pouvait plus percevoir d'impôts, et allait se rendre faute d'argent, lorsqu'un jeune aventurier changea la face des choses.

Naguère écrivain de la compagnie, signalé par les désordres de sa conduite, n'inspirant aucune confiance depuis qu'on l'avait promu à je ne sais quel grade inférieur, cet homme se fit admettre devant le conseil de Madras, et lui soumit en peu de mots un plan de campagne fort simple, mais qui devait être, en réalité, la solution d'un immense problème. Il s'agissait de reprendre l'offensive, et, sans attendre plus

longtemps Chundah-Sahab sous les murs de Trichinopoly, d'aller l'attaquer dans Arcot, qu'il avait laissé sans défense. Cette diversion devait sauver Mahomet-Ali.

Quelques mois auparavant, ce même officier, mal traité par la compagnie, et las de la vie, avait résolu de se tuer. On raconte que plusieurs de ses camarades, entrant dans sa chambre et le trouvant plus triste qu'à l'ordinaire, essayèrent de le distraire par les bruyants éclats de leur joie ; l'un d'eux prit sur un meuble un pistolet qui s'y trouvait, et par manière de jeu, le déchargea au-dehors ; leur hôte, à ce bruit, sortant de la sombre rêverie où il était plongé se leva tout à coup en s'écriant : "Dieu veut sans doute quelque chose de moi.... Ce matin, par deux fois, j'ai lâché le chien de ce pistolet tourné contre moi.... deux fois la mort m'a été refusée."

Dans le rival providentiel qui venait de surgir en face de Duplex, nos lecteurs ont déjà reconnu Robert Clève. Nous dirons un autre jour la lutte qui allait s'engager entre eux.

OLD NICK.

—Feuilleton du National.

La Revue Canadienne.

MONTREAL, 5 JUILLET, 1845.

La traduction ci-dessous d'un article publié, il y a quelques mois, dans la *Gazette de Québec*, n'est pas sans intérêt pour nos lecteurs, ayant rapport à une partie du pays bien peu connue de nous, et qui pourtant mérite l'attention du public canadien, tant par son avenir que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. L'auteur de l'écrit est un monsieur de Québec, bien connu par ses travaux littéraires et scientifiques et qui déjà a publié des recherches fort intéressantes sur l'histoire du pays et sa statistique.

(Traduit de la *Gazette de Québec* du 11 octobre 1844.)

Un Voyage au Saguenay.

On a tant parlé du Saguenay, on a tant écrit et chanté ses beautés, depuis qu'il est venu en évidence il y a quelques vingt années, et surtout depuis qu'on a commencé à y faire "Un voyage de plaisir" de Québec que je me croirais à peine justifiable de vous envoyer, pour les publier, quelques notes faites à la hâte, que j'ai pardevant moi depuis quelque temps, d'une excursion que je fis dernièrement sur ce noble fleuve, si je ne croyais pas que l'attention du public doit être éveillée et toute espèce d'encouragement et d'information donnés à ceux qui laissent leur domicile pour courir après la santé ou après l'amusement, ou comme le Dr. Syntax et votre serviteur à la recherche du pittoresque, afin qu'ils puissent se décider à explorer cette route intéressante.

Je ne vous infligerai pas un journal de cinq jours ; car je n'en ai pas tenu. Vous êtes la bonté de m'accompagner, le matin du départ à neuf heures, à bord du LADY COLBORNE, et vous savez qu'au lieu de partir à cette heure-là, comme on nous l'avait annoncé, nous fûmes obligés d'attendre à trois heures de l'après-midi afin de pouvoir RÉPARER LES CHAUDIÈRES ; une opération qu'à notre avis, on eût pu faire la veille avec beaucoup d'avantage. Enfin à cinq heures nous partimes, et avant la nuit il fallut jeter l'ancre près de l'Isle d'Orléans pour de nouveau RÉPARER LES CHAUDIÈRES. Le jour suivant de bonne heure, nous étions vis-à-vis la Rivière du Loup et après deux ou trois

heures de retard là, nous gagnâmes le Saguenay et fûmes à Tadoussac à une heure. Ici nous débarquâmes pour une demi-heure. Nous avions à bord un compagnon de voyage tout à fait intelligent et agréable, sir George Simpson, gouverneur du Territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui venait faire l'inspection des postes de la Compagnie à Tadoussac et à Chicoutimi. Il est impossible pour quelqu'un qui pense, de fouler le rivage de Tadoussac sans être reporté par la pensée, à ce temps d'autrefois, quand c'était non seulement le premier port d'arrivée pour les vaisseaux venant de France à la jeune colonie du Canada, mais encore une station principale et une mission de cette autrefois célèbre et dévouée société d'hommes qui, sous le nom sacré de Jésus, se plongeaient également dans le fond des forêts de l'Amérique, pour convertir les Sauvages et se mêlaient aussi aux intrigues des cours européennes, pour en diriger les conseils. Je ne vous troublerai pas plus longtemps par ces réflexions, je dirai seulement qu'il est impossible de visiter des scènes où, comme à Tadoussac, ces hommes pieux, (car ceux qui vinrent en Canada étaient vraiment des hommes remplis d'une vraie piété) ont autrefois travaillé, sans avoir beaucoup de respect, pour leur zèle religieux, et sans penser qu'il y avait parmi eux, comme on a dit de lord Bacon, "le plus grand, le plus sage et le plus méchant homme du monde."

Quelques furent leurs erreurs ou leurs fautes, ils se devouèrent courageusement pour répandre, selon leurs interprétations et leurs connaissances, la vérité de l'évangile ; et ils furent justifiables de s'appliquer à eux-mêmes la ligne d'un poète sacré, que j'ai trouvée écrite sur la première page d'un journal manuscrit du Supérieur des jésuites à Québec, qui est maintenant devant moi.

Quæ regio in terris nostri non plena laboris !

A Tadoussac il ne demeure rien maintenant, je crois, de leur ancien établissement que les fondations de pierres de partie de bâtisses, aujourd'hui couvertes de terre ; mais le mortier, comme dans quelques anciennes bâtisses de Québec du temps des Français, passe pour être aussi solide que les pierres qu'il lie ensemble.

Désirant profiter de la marée nous continuâmes, ayant pris à bord le commis intelligent et bien informé de la Compagnie de la Baie d'Hudson stationné au poste de Tadoussac. Mais nous étions à peine dépassé le moulin de M. Price derrière le promontoire occidental de la Baie de Tadoussac, quand un VA-ET-VIEN sur le pont nous dit qu'il y avait quelque chose de travers ; il fallut arrêter de nouveau pour RÉPARER LES CHAUDIÈRES. La force de la marée et l'impossibilité de jeter l'ancre, nous plaça dans quelque peu de danger, et nous fûmes obligés d'arrêter le vaisseau par des câbles attachés aux rochers sur le rivage ; et pendant que la réparation quelque elle fut, se faisait, étant un peu amateur de la pêche imitant l'honnête Isaac Walton dans sa patience et non pas dans son habileté, je gagnai terre avec un autre plus expérimenté que moi dans ce genre de sport pour essayer notre chance dans les eaux du Saguenay ; mais notre chance ne fut pas meilleure que celle de cet honnête marin dont parle sir John Hawkins qui disait : "J'embarque dans cette barque lundi matin, faisant la pêche jusqu'au samedi soir, et cela durant un mois, et pendant tout ce temps ça ne mord pas une fois." Ça mordait d'une manière effrayante, avec nous, mais d'une autre façon. Jamais, dans toutes

mes courses à travers les bois durant ma jeunesse, je n'ai rencontré de si méchants essaims de maringouins et de moustiques que ce jour-là avant le coucher du soleil, le premier en vous touchant amenant le sang du premier coup, et le second petit et presque invisible qui cache subitement sa tête dans votre chair, et se sauve aussi vite, laissant dans votre peau la sensation d'une étincelle de feu. Je ne suis pas d'accord avec ce cultivateur yankee qui disait qu'il pouvait tenir contre les maringouins, mais quo pour les moustiques il les méprisait souverainement.

Parmi les rochers, je trouvais la plus grande espèce d'un pois sauvage (peut-être le *PISEM MARITIMUM*) que j'ai jamais vu, dont les branches et les feuilles succulentes, vigoureuses et étendues pournaient, je crois, servir d'excellent fourrage pour les animaux dans cette région sauvage où très peu de foin peut être cultivé. Avant la nuit nous pûmes continuer notre route, et de bonne heure le jour suivant en montant sur le pont, je trouvais notre vaisseau à l'ancre dans la Baie Ha-Ha, 40 milles au-dessus de Tadoussac.

Ici on peut dire que la culture commence ou au moins qu'on a fait quelque établissement ; les moulins de M. Price ont attiré la population et on pouvait voir avec le télescope (car ceux-là seulement qui s'étaient levés bien avant moi avaient eu l'avantage d'aller à terre) plusieurs florissantes langues de terres cultivées courant vers le haut de la déclivité dans la forêt ; mais on pouvait apercevoir les entrailles de la terre à travers les maigres couches qui la couvraient sur la plupart de ces hauteurs ; le grain cependant paraissait bien, spécialement l'avoine, et on nous dit que mille minots de différents grains avaient été semés ce printemps autour de la Baie Ha-Ha, et que les habitants s'attendaient à un retour de vingt-cinq mille. Ceci n'est rien autre chose que de l'espérance, il est vrai, mais elle indique quelque encourageante expérience passée. Les patates ici et à Tadoussac étaient en fleurs et paraissaient bien vigoureuses. Un Huron de Lorette, qui était à bord me dit que deux de ses fils, qui avaient planté leur cabane sur la rive nord-est du Saguenay au-dessus de la Baie Ha-Ha, avaient une récolte de blé qui promettait beaucoup (semé le 10 mai), maintenant haut de quatre pieds et bien rempli. Il paraît, d'après ce qu'il me dit, qu'ils ont occupé un front de six arpents sur la rivière, sans titre, dans l'espoir que, lorsque le gouvernement commencerait à disposer des terres dans le Saguenay, il sanctionnerait leur occupation ; et comme aucun des occupants de terre sur cette rivière ne paraît avoir de meilleur titre, il serait temps que le gouvernement considérât leur cause et établit leurs droits à venir.

Le sol autour de la Baie Ha-Ha semble être une terre grasse, argileuse et froide, donnant une croissance de bois mêlé un peu petit, d'érable, de merisier, beaucoup de bouleau blanc (ce qui n'est pas la preuve d'un bon sol ni d'un bon climat) et une variété d'épinette de la famille des pins paraissait prédominante et couronner les côtes. Un connaisseur de bois qui monta avec nous pour explorer les courants d'eau tributaires du Saguenay, et qui mit pied à terre à la Baie Ha-Ha, pour examiner les moulins de M. Price, nous dit que les plançons de sciage, quoique moins gros aux deux bouts que ceux produits dans le Nouveau-Brunswick ou l'Ottawa, étaient plus exempts de nœuds à une hauteur considérable, et par conséquent faisaient de meilleurs dotilles, et il était d'opinion que le grain en était meilleur et plus serré.

Il a été dit par quelqu'un que les rivières

avaient été créées pour nourrir des canaux ; d'autres ont pensé de même que le Saguenay a été fait pour nourrir et entretenir des moulins. Je pense que nous pourrions apercevoir en même temps cinq établissements de moulins au moment où nous sortirions de la Baie Ha-Ha, et il y en a d'autres plus haut et plus bas sur le Saguenay, et la plupart paraissent appartenir à M. Price. A la question : "A qui appartient ce moulin ?" la réponse était toujours : "A M. Price." — Et celui-là ? — Encore à M. Price, et ainsi de suite jusqu'à la fin du chapitre, c'était "MONSIEUR TONSON COME AGAIN."

La population fixe, ainsi amenée sur ces rivages depuis quelques années, par le commerce de bois excède, dit-on, le chiffre de 5.000. On nous dit qu'aux moulins de la Baie Ha-Ha, il y a 200 journaliers constamment employés à 2s. 6d. par jour, tous des Canadiens à l'exception de cinq ou six, et le Dr. Meilleur, le surintendant de l'éducation, qui monta avec nous, trouva une école de 84 enfants, au principal établissement de M. Price, au fond de la Baie.

Cette magnifique nappe d'eau est un des traits les plus frappants du Saguenay : s'étendant à peu près dix milles de la rivière principale, avec une largeur de trois milles, dit-on ; (mais je suis porté à douter de ceci) et une profondeur qui varie entre 90 brasses à son embouchure et 20 ou 30 au fond et près du rivage, et environnée de hauteurs, la marina d'Angleterre pourrait en sûreté être renfermée dans ses eaux et dans quelques années, on verra nos vaisseaux marchands y monter à la remorque des bateaux à vapeur. Deux vaisseaux prenaient des dotilles quand nous y étions.

Doubleant le Cap à l'ouest hors de la Baie Ha-Ha, nous continuâmes vers Chicoutimi, (18 milles plus haut) la rivière conservant toujours à peu près la même largeur pour à peu près 8 ou 10 milles, mais avec des bords moins escarpés ; nous pouvions toujours apercevoir quelque ferme ou établissement d'un côté ou de l'autre ; sur la plupart il y avait de petites habitations, mais bien bâties en bois et des récoltes de grains et de patates qui avaient une fort belle apparence. Tous les petits coins abrités ou ravins descendant vers la rivière, tous les morceaux de terre féconde et généreuse avec son foin sauvage, paraissaient occupés. Un peu au-dessus de la rivière Peltier (où M. Price a un autre moulin) nous aperçûmes des animaux qui vivaient sur le rivage, et sur un autre terrain bas (l'anse au foin, je crois) où M. Simard a une bonne maison et des bâtiments de ferme, nous vîmes un groupe de chevaux et d'autres animaux ayant tout-à-fait bonne mine. Tous ces défrichements sont faits par des habitants qui ont émigré des paroisses de la Malbaie et de la Baie St. Paul, et quoiqu'on ne puisse penser qu'ils ont gagné au change par rapport au climat, ils ont au moins l'avantage à présent d'avoir un sol vierge. Leur grande route, l'été comme l'hiver, est le Saguenay qui gèle aussi bas que Ste. Marguerite à 16 milles de son embouchure, et les voitures d'hiver se rendent à la Malbaie en trois jours et en quatre jours à la Baie St. Paul, de l'embouchure de la rivière St. Jean, 25 milles au-dessus de Tadoussac.

En approchant à 10 milles de Chicoutimi la rivière se retrécit à trois quarts de mille ou un demi-mille, et devient si peu profonde qu'il fallut garder toujours la sonde en main ; notre capitaine n'avait pas confiance dans son pilote, un beau garçon à l'apparence mâle, de la Baie St. Paul, que nous avions pris à

bord à Tadoussac, qui semblait confiant, et apparemment avec raison, dans sa connaissance des lieux. Cependant la carte marine du capitaine Bayfield, que vous êtes la bonté de me prêter nous fut d'un grand usage pour sonder.

En approchant du poste nous fûmes surpris d'apercevoir un vaisseau marchant à l'ancre venu là pour des dotilles que lui fournissait un autre moulin, appartenant, je crois, à M. Price, que nous passâmes un peu au-dessous de Chicoutimi. Nous jetâmes l'ancre vis-à-vis le poste de la Baie d'Hudson vers deux heures, et ceux d'entre nous qui espéraient avoir quelques heures pour faire quelques courses sur le rivage ou jeter leurs lignes, furent désappointés de voir que le capitaine, inquiet de profiter du reflux de la marée, qui nous avait amené, ne pouvait nous donner qu'une heure, quoiqu'il admettait que même à la marée basse, le vaisseau aurait assez et plus d'eau qu'il en fallait dans la partie la moins profonde de la rivière. L'eau salée ne monte qu'à peu près huit milles au-dessus de Chicoutimi et la marée monta à peu près à la hauteur de huit pieds vis-à-vis Chicoutimi. On dit que le poste est à 70 milles de Tadoussac, mais il n'est qu'à 55. L'établissement de la Compagnie consiste dans une vieille maison de bois mal réparée, bâtie en 1795, et un bon magasin et autres bâtiments. Un peu au-dessus est située la petite chapelle antique, bâtie par les Jésuites en 1726, pour les Indiens convertis de la tribu des Montagnais ; elle est d'à peu près de 25 pieds sur 15 et est maintenant dans un état de décrépitude et de mauvaise réparation. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première église bâtie là, comme on le supposait. Dans un dictionnaire manuscrit du langage Montagnais, compilé par le père Jésuite Laure en date de 1726, (appartenant à la bibliothèque de la Société Littéraire et Historique), je trouve la note suivante : "Ce printemps-cy 1726 notre Église de Chicoutimi servira de cimenterie, et la NOUVELLE sera bâtie plus haut."

Le poste est visité chaque été par un membre du clergé catholique romain et sur le lambrisage de sapin de la petite sacristie, derrière l'autel de la chapelle, nous vîmes marquées en crayon les dates de l'arrivée des missionnaires pendant plusieurs années. Le poste est probablement aujourd'hui, sous la charge de M. Pouliot, le missionnaire résident à la Baie Ha-Ha.

M. Price bâtit un moulin juste au-dessus de la cascade, à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, qui sera conduit et mis en opération par un courant d'eau amené par les eaux d'une écluse construite un peu plus haut. Le sol extrait, tiré de cette excavation (qui ne présente que peu de pierres) semble être une terre bleue et argileuse, bien propre à la culture. Il n'y a que peu de terre défrichée autour de la maison de la Compagnie ; aucune en jardin. La pelouse verte, cependant, semblait montrer un sol fertile. Pourtant quand on a gardé des animaux ici, on a eu leur fourrage des prairies naturelles situées à trois lieues plus bas. La croissance du bois indique un sol vigoureux, étant ce qu'on appelle mixte ; de l'érable, du bouleau (noir et blanc) et de l'épinette.

Il y a à peu près un degré et demi de latitude entre Chicoutimi et Québec, ou à peu près la même chose qu'entre Québec et Montréal. La différence de climat probablement n'est pas plus grande (on dit même moindre) qu'entre ces deux endroits. Le Saguenay prend à Chicoutimi à peu près vers Noël, et la glace s'en va généralement, nous dit-on, vers le 15 avril. Des patates ont été plantées de bonne heure en mai, et quoiqu'elles fussent gelées, à peine levées au milieu de Septembre quand on les arracha à la fin d'octobre, elles donnèrent plus que 10 minots pour un. Le blé d'Inde, l'avoine, l'orge, tous les végétaux ordinaires des jardins, et même les melons, mûrissent

en plein champ. On nous informa que le gouvernement a formé le plan d'une ville ou bourg sur la pointe vis-à-vis le poste de Chicoutimi (Pointe-aux-Trembles, je crois) et je n'ai aucun doute que les lots seront pris bientôt et qu'un établissement sera formé, qui trouvera de l'encouragement, et un marché pour ses produits en fournissant le commerce de bois dans le Saguenay, *autant qu'il durera*; mais déjà dans quelques endroits, particulièrement à la Baie Ha-Ha, le bois de sciage commence à devenir rare.

Nous espérions voir à Chicoutimi quelques membres de la tribu des Montagnais, qui étaient attendus là pour rencontrer sir George Simpson; mais ils ne vinrent pas; toute la tribu se réduisit maintenant à quelques cents; nous eûmes la satisfaction d'apprendre qu'ils ont abandonné l'habitude qu'ils avaient de s'enivrer, qui plus que toute autre hâta leur extinction, et qu'ils sont aujourd'hui des "gens de la Tempérance." On peut attribuer beaucoup de ceci à la règle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui exclut les liqueurs spiritueuses des articles de leur commerce et des fournitures aux Sauvages. Les premières habitudes d'intempérance ont été attribuées injustement à la facilité avec laquelle ils obtenaient des liqueurs spiritueuses des postes de la Compagnie du Nord-Ouest, tandis qu'elle avait le bail de cette partie du pays. Mais le mal était de date beaucoup plus ancienne. Dans le dictionnaire manuscrit dont j'ai déjà parlé, au mot "Chekoutimi" le bon père Jésuite dit: "On n'y débauchait autrefois que des vins et ceux de vie, ce qui causait parmi les français et sauvages affreux désordres; mais aujourd'hui, grâce à Dieu et à la vigilance d'un habile et sage agent de la Compagnie d'Occident (Monsieur Cugnet) ils se renfoncent dans leurs bois, habillés, équipés et contents, sans avoir fait d'excès, lorsque le commis y a voulu chrétiennement tenir la main." Mais sur la marge d'une autre écriture sont tracés ces mots: "*Sed quantum malibus ab illo! ex quo tandem dices factus, 1730.*" D'après quoi nous pouvons craindre que quand M. Cugnet devint riche dans le commerce, il ne prit pas autant de soins qu'apparaissant de la moralité des pauvres Montagnais.

Mon co-passager huron et d'autres qui connaissent leurs habitudes nous les représentèrent comme une race pauvre, tranquille et timide, fuyant les étrangers, excepté seulement quand ils étaient obligés d'avoir quelques relations avec eux; et il paraît qu'ils étaient ainsi autrefois, comme on le voit par un passage dans le dictionnaire du père Laure, dans lequel il dit, "comme le montagnais est moins que guerrier, (grâce à Dieu pour leur salut et le repos d'un missionnaire) il sait très peu les termes de guerre; et il est bon de les entretenir dans cette heureuse ignorance, et de ne les encourager qu'à porter leurs armes chez les ennemis, *sine causâ gravi*, et alors je dis qu'à la moindre alarme ils disparaîtraient tous." Et dans un autre endroit, il les décrit "comme une nation sauvage, sortie des Algonkins, peuples composés de gens fort dociles, quoique vagabonds et uniquement occupés de leurs chasses."

Et cependant les Algonkins dont ils descendent étaient autrefois une tribu puissante et guerrière. Mais il y a une tradition parmi les Montagnais qu'à une période éloignée les Miamaes qui demeuraient entre le St. Laurent et la Baie de Fundy, envahirent ces régions du nord et conquièrent et exterminèrent les tribus natives aussi loin que les côtes du Labrador, et il paraîtrait qu'il y eut une fois un mélange des deux tribus, puisqu'il y a un mot dans le dialecte montagnais signifiant "un Miamae incorporé avec un Montagnais."

Leur dialecte est dérivé de l'Algonkin; et le Huron de Lorette me dit que son peuple et le Montagnais ne pouvaient se comprendre l'un l'autre, *c'est tout comme l'Anglais et le Français*. C'est un fait curieux et intéressant, dont je fus assuré par un monsieur intelligent qui les connaît depuis longtemps que beaucoup d'entre eux conservent et transmettent avec soin de père en fils les éléments d'éducation, la lecture et l'écriture (dans les caractères européens) qu'ils doivent avoir appris des missionnaires Jésuites; leur nom de Montagnais ou Montagnards, n'a rien qui lui corresponde dans leur propre langage, dans lequel ils s'appellent *Irinou* ou *honnies par excellence*, ou *Nehiro-Irinou*, Irinou étant leur mot pour homme

et Nehiro un terme générique pour une nation d'Indiens.

Pendant que je suis sur ce sujet si sec de l'étymologie, je puis aussi bien vous dire que ni Tadoussac ni Saguenay ne paraissent être des noms Montagnais; Tadoussac étant dans leur langage Chintchegoutch, et Saguenay étant appelé par eux (prononcez-le si vous pouvez) Petchitnouchegou, signifiant une rivière "qui coule entre deux chaînes de montagnes." Chekoutimi cependant est tracé par le père Laure à des racines montagnaises. Ainsi *Chekat*, presque, et *Tiniou*, profond, indiquent que c'est près du commencement de la profonde rivière.

Une autre remarque étymologique qui montre l'affinité du langage montagnais avec un autre dialecte qui prévaut dans l'ouest de l'Amérique, ou plutôt sa source de quelque langue maternelle qui prévaut à travers toutes les contrées du nord du continent, *Mississipi*, comme nous l'appelons, veut dire comme on sait, grande rivière; et dans le dialecte Montagnais, *Michi-Chipiou*, a le même sens.

Nous descendîmes avec impétuosité de Chicoutimi à Tadoussac avec le retour de la marée entre quatre heures et quatre heures et demie, et nous eûmes assez de jour, (mais pas de lune malheureusement) pour voir beaucoup des paysages magnifiques de la rivière, au dessous de la Baie Ha-Ha que nous passâmes dans la nuit en montant; le langage bien peu souvent peut donner à l'esprit ou à l'imagination une impression satisfaisante des grandes scènes de la nature; et je n'entreprendrai pas de vous décrire celle du bas du Saguenay. Leur grandeur naturelle était encore augmentée par les ombres du jour qui allait finir; les rochers escarpés des caps de la Trinité, suspendus au-dessus d'un torrent large, rapide et profond, à une hauteur de 1800 pieds, et plongeant perpendiculairement 900 pieds au-dessous de la surface, étendaient leurs ombres gigantesques d'un côté de la rivière à l'autre où ils rencontraient ceux des précipices vis-à-vis qui se penchaient au-dessous de nos têtes à une semblable élévation. Au-dessus de nous un courant rapide roulant sur le St. Laurent un volume d'eau considérable, et déchargeant à son confluent à Tadoussac, pas moins de 2,500,000 pieds cube d'eau par heure, peut-être plus que double la quantité qui passe dans le St. Laurent vis-à-vis Québec; sous nos pieds, qui nous entraînaient rapidement, nous avions un des plus beaux triomphes de l'art humain de chaque côté de nous, les montagnes éternelles, ouvrage sorti des mains de l'éternel architecte.

L'esprit est souvent capricieux et on ne peut rendre compte bien des fois dans la manière dont il reçoit les impressions extérieures. J'ai vécu pendant plusieurs jours dans les environs du Mont Blanc, qui cache sa tête blanche par des neiges éternelles dans les hauteurs des nues; j'ai entendu dans les gorges du Jura, les échos du tonnerre qui se brisaient contre les rochers lointains des Alpes, mais ces impressions de grandeur n'étaient rien à côté de celles que j'avais quand nous glissions au milieu de la nuit entre les rivages escarpés de cette partie du Saguenay. L'effet de ces traits de la nature extérieure, dans leur "sublime et brute désolation" était sans doute augmenté par la réflexion que ces hauteurs et ces montagnes où le silence est grand et solennel depuis la naissance du temps et la création du monde, sont d'une stérilité, qui, pour ainsi dire, défend à l'homme, non seulement de les habiter, mais d'y passer et porte un fatal défi à toute espèce de culture. Rien ne peut être comparé à la descente entière de la Baie Ha-Ha à Tadoussac, pour la magnificence et l'étendue du passage, si ce n'est peut-être le passage à travers les hauteurs de l'Hudson, si vous pouvez concevoir la chaîne continuée pour quarante milles et l'élévation des rives augmentée de quelques cents pieds. Mais le nez d'Anthony n'est pas un *match* pour les caps de la Trinité, ni de l'Hudson pour le profond et rapide courant du Saguenay.

Le matin suivant de bonne heure, nous étions encore vis-à-vis la Rivière du Loup, où nous eûmes quelques heures de retard par la difficulté que nous eûmes à nous procurer du bois de chauffage. Après avoir pris un nombre de passagers retournant à Québec (qui en conséquence du besoin d'un quai ou autre place d'abordage,

sont obligés de se faire conduire quelque distance à travers l'eau basse dans des charrettes ou autres voitures pour atteindre les chaloupes du bateau à vapeur nous continuâmes notre route et nous fûmes au quai en cette ville au point du jour le matin suivant. Parmi les autres passagers qui embarquèrent à la Rivière du Loup étaient plusieurs sauvages des Tribus de Penobscot et de Passamaquoddy, qui s'en allaient "*causer de la paix*" avec leurs pères rouges de Caughnawaga, comme un d'entr'eux me le dit; il ajouta cependant qu'il leur fallait causer par le moyen d'un interprète. Mon rouge ami m'exhiba ses lettres de créances en parchemin, qui attestent son rang de gouverneur; et il m'introduisit à quelques-uns de ses chefs que je supposai être son gouvernement responsable, pas inférieur vous direz peut-être à quelque autre dont nous sommes si près; je vis encore par un autre document qu'il me présenta, ayant plusieurs signatures et figures, qu'il avait obtenu des subsides pour aider "sa Liste Civile" dans la bonne vieille manière constitutionnelle de "*Dm gratuit*." L'assemblée à Caughnawaga était probablement pour la "dépêche des affaires" et si toutes les parties assemblées s'accordent sur la paix, le sujet de leur causerie, ils fourniraient un bon exemple pour d'autres assemblées qui ne sont pas très éloignées dans le voisinage pour la "dépêche des affaires" ou peut-être pour "*causer*" seulement. Il me produisit encore un autre papier, signé par le capitaine Owen, le propriétaire actuel de l'Isle de Campo-Bello, une fois la possession de la Tribu de Passamaquoddy, dans lequel il appert que le "*Sous-signé*" "a toujours été satisfait de la conduite et des transactions du dit gouverneur et de ses prédécesseurs;" ceci est équivalent à un "vote de confiance;" mais c'est une question si l'homme rouge en voudrait, ou pourrait dire autant de l'homme blanc.

Et maintenant, monsieur, après vous avoir ennuyé si longtemps, à propos du Saguenay, je termine en recommandant à tous ceux qui ont le loisir, ou qui ont quelque goût pour les scènes grandioses et sauvages de la nature, ou qui trouvent le temps lourd ou long, de varier la monotonie de la vie quand ils le pourront par un voyage au Saguenay.

VIA TOR.

La Chronique de la Semaine se tait et est muette en présence des malheurs affreux, inouïs qui fondent en masse sur notre ancienne Capitale. Les détails de ce grand sinistre font frissonner et sont presque incroyables. Nous en extrayons les principaux de nos journaux de Québec.

(Du Journal de Québec.)

Samedi dans la nuit, vers les onze heures et demie, le feu prit à un hangar appartenant à M. Michel Tessier, notaire, rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en arrière de l'école des frères. Poussé par une puissante brise du nord-est et faisant un détour pour envelopper toutes les maisons qui ne se trouvaient pas sous le vent, il consuma tout depuis la ville jusqu'à la tour numéro 1, c'est à-dire jusqu'à l'extrémité du faubourg St. Jean. Mais le vent venait maintenant du nord et la flamme se porta avec rapidité vers le faubourg St. Louis, dont les maisons sont en partie réduites en cendres. A 6 heures du matin, hier, plus de 1300 maisons avaient disparu; c'est dans le même espace de temps en six heures et demie, à un mois d'intervalle, plus douze heures précieusement, que les faubourgs St. Jean et St. Louis ont subi le sort des faubourgs St. Roch et du Palais.

Ce qui suit donnera une idée de ce nouveau désastre à ceux qui possèdent un plan de Québec:

Les rues détruites sont, depuis les murs de la ville vers l'ouest:

La partie de la rue Saint-George qui avait été épargnée par l'incendie de Saint-Roch, deux maisons exceptées—41.

La partie de la rue Saint-Olivier qui avait été épargnée par le même incendie, excepté la maison de M. Massue—113.

La rue Latourelle—47.

La rue Richmond—28.

La rue du côté de Sainte-Geneviève, excepté l'asile des orphelins militaires et huit ou neuf autres maisons qui ont été sauvées principalement par la petite pompe Lemoine, appartenant à M. Lee, qui avait déjà rendu de si grands services lors de l'incendie de Saint-Roch—7.

Les rues Richelieu—138 ; D'Aiguillon—197 ; Saint-Jean—189 ; Saint-Joachim—64 ; Saint-Gabriel—37 ; Saint-Jacques—31 ; Nouvelle—37 ; et d'Artillerie—43, dans toute leur étendue, excepté l'École Britannico-Canadienne et la maison de M. Primeau, du sud de la rue Saint-Joachim.

Et parallèlement aux murs :

Les rues des Glacis—10 ; et Saint-François—10.

Toute la rue Saint-Eustache, au nord de la rue d'Artillerie—43.

La ruelle C. G. Steward—9.

Toute la partie des rues Saint-Augustin, Saint-Simon et Sainte-Geneviève au nord de la rue d'Artillerie, avec quatre ou cinq maisons sur chacune au sud de cette dernière rue—77.

La rue Jupiter—8.

— D'Artigny—12.

— Saint-Michel—5.

— La Chevrotière—6.

— Sainte-Claire—18.

— Claire-Fontaine—21.

— Saint-Pierre—17.

— Julie—10.

— Dion—8.

— Drolet—1.

— Berthelot—4.

Total—1302,

sans y comprendre 13 maisons que l'artillerie royale a fait sauter pour sauver le reste du faubourg Saint-Louis.

Les institutions publiques passées au feu sont : la maison d'école de la Société d'Éducation, occupée par les Frères des Écoles Chrétiennes, l'Asyle des Orphelins catholiques, l'École de la Fabrique, la Chapelle du Cimetière protestant, et la Chapelle Wesleyenne de la rue d'Artillerie.

De sorte que dans les deux incendies du 28 mai et du 28 juin, au moins 3,000 maisons sont réduites en cendre et au moins 20,000 personnes sont sans asile !! La population totale de Québec lors du recensement de 1844 (la banlieue non comprise) était de 32,876 individus. Sur ce nombre, les quartiers brûlés en contenaient 20,157, savoir : le quartier St. Jean, 9,012, et le quartier St. Roch, 11,145, de sorte que les quatre autres quartiers (St. Louis, du Palais, St. Pierre et Champlain) n'en contenaient ensemble que 12,719, ou un peu plus d'un tiers, et comme le peu qui reste des quartiers St. Roch et St. Jean est compensé par ce qui a été détruit du quartier St. Pierre le 28 mai, nous ne sommes pas loin de la vérité en disant que les 2 tiers de Québec sont en cendres.—*Canadien*.

Québec est maintenant réduit à la Haute-Ville en dedans des murs, et à la Basse-Ville depuis la rivière St. Charles audessous de la porte Hope, au Cap-Blanc sur le St. Laurent, l'espace qu'elle occupait après la destruction des faubourgs durant le Siège de 1775. Le nombre des maisons hors des murs est aujourd'hui à peu près ce qu'il était il y a un demi-siècle. Nous les avons vues en si grand nombre il y a quelques mois, qu'elles contenaient une population de 24,000 habitants dont un grand nombre étaient opulents, bien établis et à l'aise, et propriétaires de leurs habita-

tions. C'était le fruit d'une industrie persévérante, d'un travail incessant et de l'activité, et dire que tout cela est disparu dans l'espace de quelques heures.

M. H. L. Sharing de Londres qui s'annonce aujourd'hui dans nos colonnes est un jeune professeur qui peut être recommandé à nos familles Canadiennes avec beaucoup de confiance. Le meilleur titre à cette recommandation qu'on puisse lui donner est le patronage et la permission que lui ont accordés les MM. du Séminaire. La méthode d'enseignement de M. S. est nouvelle, prompt et facile, et garantie par les plus grands succès. Il doit être encouragé, car une éducation commerciale est un besoin pour nos jeunes compatriotes d'origine française, et elle est nécessaire non seulement pour les négociants, mais encore pour les hommes de profession et pour les artisans.

Nous voyons par les journaux qu'une Compagnie du Cirque va planter sa tente au milieu de notre ville, la semaine prochaine. Ces messieurs, ce nous semble, après les malheurs qui ont frappé notre ancienne capitale, n'auraient pas dû venir en Canada. C'est une calamité nationale qui a passé sur Québec. Que ceux de nos concitoyens qui veulent aller au cirque voir des choses qu'ils ont vu cent fois, réfléchissent un peu, avant d'y aller, aux 20,000 victimes des incendies du Québec !!

Mode.

Paris, Juin, 1845.

Les étoffes à rayures transversales sont décidément adoptées par la mode, et les plus jolies nuances sont le gris-perle rayé de blanc, tourterelle et blanc, gros bleu et blanc, vert et lilas, vert et blanc, rose, bleu, toujours mélangé de blanc. Les petites rayures de ce genre font de très-simples redingotes ou robes, ornées devant en tablier avec des rubans ou des boutons en passementerie et souvent aussi en verres de couleur se rapprochant le plus possible des nuances de la robe.

A raies plus larges, il se fait de très-belles robes de soie, dont les rayures, assez larges du bas, diminuent graduellement en montant vers la taille. Ces robes se portent sans garnitures. Le même genre de rayures se fait aussi sur robes à volants ; les raies de ces volants sont larges du bas et vont en diminuant ; mais alors les lignes de la jupe sont d'une même largeur et assez petites.

Les taffetas glacés à reflets sont adoptés pour robes garnies de volants découpés. Un mantelet ou une écharpe-Tanger en est le complément obligé pour composer de jolies toilettes printanières.

Pour le négligé de la campagne, on fait beaucoup de robes en nankin ou batiste écrue, avec corsages à très-longues basques arrondies devant. On brode le bord de ces basques en soutache ; une rangée de boutons en ivoire ou en nacre ferme la jupe et le corsage.

Le costume des jeunes demoiselles n'a pas beaucoup varié. C'est toujours, pour les très-petites, les robes garnies en tablier à corsage très-ouvert et traversé par des pattes d'étoffes, auquel on ajoute quelquefois un revers arrondi derrière et à pointe dans la ceinture.

Les plus grandes ont aux robes légères, telles que barège et mousseline, des plis espacés couvrant la jupe.

Cette forme est simple et bien convenable pour parure de jeune fille. Les tuniques nous semblent trop rappeler le bal et les fêtes

mondaines. Elles doivent, de même que les guirlandes de fleurs, être exclues des cérémonies saintes.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans parler des négligés du matin. La robe de chambre est devenue trop nécessaire pour qu'on n'invente pas chaque jour une variété de l'espèce. Dans ce moment le barège uni doublé de taffetas, rose, bleu, lilas ou orange, en fait de très-coquettes ; elles ont un capuchon qui forme pèlerine garnie soit d'un petit ruban froncé au bord, soit d'un effilé de la couleur de la doublure. Les manches sont assez larges pour laisser voir celles de dessous en batiste plissée ou en mousseline, fermées par un poignet brodé.

Les petits bonnets sont en batiste brodée aux points d'armure et garnis de valenciennes posées en deux et trois rangs presque droits jusqu'aux oreilles, et froncés à partir de là sur une passe arrondie à la paysanne. D'autres sont formés d'une grande barbe brodée et garnie de petite dentelle, à laquelle se rattache derrière un fond à bavet brodé et garni de même que la barbe.

Bientôt viendront les modes d'été, les barèges, les mousselines de soie, les canezous, et bien que nous soyons déjà très-riches, nous pensons à l'avenir qui doit nous enrichir encore. Pour le présent, contentons-nous des mantelets de taffetas à couleurs chatoyantes, des châles de dentelles noires et de ces gracieuses écharpes de cachemire ou de crêpe de Chine brodées en soie, et des nouveaux chapeaux, ou plutôt des chapeaux renouvelés de forme et de nom, les PAMELA.

Naissances.

En cette ville, le 29, la Dame de J. D. Gibb, écrivain, a mis au monde un fils.

Mariages.

A Sorel, le 18 de juin, par Messire Kelly, V. G., J. B. R. Mignault, écrivain, médecin, à Dlle. Louise-Joséphine, seconde fille du Rodolphe Stoiger, écrivain, médecin, tous deux de l'endroit.

A Kingston, le 28 juin, M. John Greig, de l'ordonnance, à Dlle. Rosemond-Eliza, fille de feu W. Bayard Smith.

A Londres, dernièrement, l'hon. H. G. Howard, fils du comte de Carlisle, à Dlle. Mary W. M'Tavish, écrivain, de Baltimore, E. U.

Deaths.

A St. Laurent, le 2, à 7 heures du soir, après une courte maladie de 5 jours, M. Joseph Vardon, âgé de 61 ans, ses funérailles auront lieu demain. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et des parents inconsolables.

A Berthier, le 1er. M. François Piette, âgé de 76 ans.

A Québec, le 1er. Dlle. Marie-Célanire Armolled Tanswell, âgée de 14 ans, troisième fille de Stephen Joseph Tanswell, écrivain.

A Québec, le 30, après une longue maladie, et regretté de tous ceux qui l'ont connu, Giovanni Domenico Balzaretti, écrivain, négociant, natif de Milan, Italie, âgé de 48 ans.

PETITES AFFICHES.

Prospectus

DE LA

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecrivain.

J. T. BRONDGEEST, Ecrivain,

J. M. TOBIN, Ecrivain.

JOHN LÆMING, Ecrivain.

ROBERT SCOTT, Ecrivain.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire.
GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

Le but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par installements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix shillings pour chaque action de £100 qu'il a prise ; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds de ces bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrielles et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désiraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuyer, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE de REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

L. BOYER,
DOCTEUR EN MEDECINE,
34 Rue St. Denis.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR.
25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel,
MONTREAL.

ÉCOLE COMMERCIALE,

A 10s. PAR MOIS.

A dater du 7 du courant, TOUS LES SOIRS, excepté les dimanches et fêtes, de 5½ heures à 8½ heures, dans la Classe No. 3, de la Grande Ecole des Frères ; (entrée : Rue Vitruv, No. 1.) avec l'autorisation du Séminaire, je donnerai à la jeunesse Canadienne française, un COURS d'Anglais, de Calcul Usuel, de Tenue des Livres, etc., etc., proportionné à la force et aux désirs des élèves et des parents, chez lesquels je pourrai donner aussi des leçons particulières de plusieurs langues et autres branches d'instruction.

H. L. SHARING,
de Londres.

3 juillet.

Vins Français, &c., &c.

RECEMMENT importés par M. DELAGRAVE, et à vendre par le Soussigné :

Fleur de Champagne, de Ruinart, père et fils,
Do. de Moët et Chardon, en petites et grosses bouteilles,
Vin de Pommard, en quarts de 30 gallons,
Do. de Volnay,
Do. de Beaune,
Do. de Macon,
Château Lafitte, en barriques et en quarts,
Chambertin, en caisses d'une douzaine,
Hermilage, Rouge et Blanc, do.,
St. Péray Mousseux,
Do. Rosé, en grosses et petites bouteilles,
Château Grille, en caisses d'une douzaine,
Cote-Rôtie do. do. do.
Château Lafitte, en grosses et petites bouteilles,
Frontignan Muscat, en bouteilles,
Lunelle do.
Sauterne do.
Chablis do.
Roussillon do.
Porto,
Liqueurs Fines, en caisses d'une douzaine,
Do. Curaçao de Hollande,
Absinthe Suisse,
Fromage de Gruyère,
Vanilles, Truffes, Pâtés de Foies gras, Petits Pois.
Attendus de jour en jour par le *Hanna, Lady Sale,* et le *Suzanna* :—
Vins de Sauterne en quart de 30 gallons,
Chablis do. do.

Schuba, Bueu, Champagne en petites bouteilles, de Ruinart, Faux-de-Vie, de Champagne en caisses d'une douzaine, Château Margot, et quelques douzaines de supérieur Château Lafitte.

Tous ces vins peuvent être recommandés aux amateurs comme de première qualité, la plus grande partie venant directement de la célèbre maison de FROBERTS FAYNE, de St. Péry, département de l'Ardeche en Bourgogne.

Pierre à Moulanges française très-grosse et de première qualité, Moulanges toutes faites venant directement de Laforté, de 5 pieds de diamètre.

Toile à Bluteau de Hollande.
Venant d'être débarqué du *Niagara* :—
Quelques douzaines de CHAPEAUX FRANÇAIS pour hommes.

Attendus de jour en jour :—
Calfes à coupe d'argent, Ciboires, Ostensoires Encensoirs, Porte-Dieu, etc. Aussi divers autres articles dans cette branche.

J. D. BERNARD.

19 juin.

MAISONS DE CHAPELIERIE DE LONDRES,

ÉTABLIES EN 1837.

MM. HAYES & HAUCK,

Manufacturiers & Importateurs,

Seconde porte au Nord Est de la Place d'Armes, Nos 141 & 96 de la Rue Notre Dame.

MM. HAYES ET HAUCK ont l'honneur d'annoncer que leur importation étendue de CHAPEAUX de SOIE et de CASTOR, de CASQUETTES, etc., vient d'arriver par les Vaisseaux le *Burnhopside* et l'*Ottawa*, et qu'ils attendent de jour en jour par le *Lady Kinnaird*, de Londres, le reste de leur assortiment de printemps. Ils peuvent le recommander à l'examen des Connaisseurs et du public. On ne trouvera rien de mieux, sous le rapport du goût, de l'élegance et de la qualité.
Montréal, Mai 31, 1845.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

ETABLISSEMENT CANADIEN D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST.-PAUL,
En face du Marché.

M. BOIVIN vient de recevoir d'Europe un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de dames et messieurs, en or et en argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de Dames et Messieurs.
Pendants d'oreilles.
Épingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc.

Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de cheminée.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes et colorés ; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs, de Cannes, Cravaches, Fouets, montés en argent et en ivoire ; ainsi qu'un assortiment de cuillères et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordre selon les goûts.

M. B. se charge des réparations de pendules et de montres, simples et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et exactitude.

Montréal, 7 juin 1845.

Agence générale.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il s'est fixé à Montréal, où il est prêt à se charger de toutes espèces d'affaires, telles qu'agences générales et administration de biens appartenant à des personnes incapables de les gérer par maladie, absence de la province, ou quelque autre cause que ce soit. Il espère par son expérience, son attention et sa ponctualité, mériter la confiance de ceux qui lui confieront leurs affaires.

S'adresser au bureau de la *Revue Canadienne* à
P. L. LETOURNEUX.

Montréal, 20 juin 1845.

A vendre ou à louer.

L'ETABLISSEMENT de commerce ci-devant occupé par le soussigné, à Belœil, consistant en un hangard en pierre à trois étages, de 60 pieds de long sur 40 de large, et un autre en bois à côté, avec deux quais sur la rivière Chambly, des écuries, romises, étables, glacières, puits, jardins et cour spacieuse ; le tout dans le meilleur ordre.

N. B. Le bas du hangard de pierre peut être converti en magasin et logement confortable pour une famille respectable.

S'adresser à Montréal à
P. L. LETOURNEUX.

Chs. J. COURSOL,

Avocat,

Coin des Rues Ste. Vincent et Ste. Thérèse.

À LOUER Une MAISON confortable faisant l'encoignure des Rues Craig et St. Dominique—

Il y a bains, fourneaux et cabinet d'aisance,

—Aussi,—

Deux Magasins, ou Etudes.

S'adresser à

P. MOREAU.

7 juin.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.